

Vers la fin des budgets écrits à l'encre rouge?

Défis et choix du Québec



Président
Raymond Bachand

Directrice
Mia Homsy

Directeur de la recherche
Robert Gagné

Vers la fin des budgets écrits à l'encre rouge? Défis et choix du Québec

Daniel Fields, Mia Homsy, Sonny Scarfone et Matthew Stewart

À propos de l'Institut du Québec

Issu d'un partenariat entre le Conference Board du Canada et HEC Montréal, l'Institut du Québec axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.



Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

Institut du Québec
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
institutduquebec.ca
[@InstitutduQC](https://twitter.com/InstitutduQC)

Pour citer le rapport : Fields, Daniel, Mia Homsy, Sonny Scarfone et Matthew Stewart. *Vers la fin des budgets écrits à l'encre rouge? Défis et choix du Québec*, Montréal, Institut du Québec, 2015.

© Institut du Québec, un partenariat entre Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, 2015
Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 | *Constituée en société sous le nom d'AERIC Inc.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada
Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262 Courriel : accessibility@conferenceboard.ca

^{MD} Le Conference Board du Canada et le logo de la torche sont des marques déposées du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et différentes sources de données. Ils présentent donc des risques et des incertitudes inhérents à ce genre de travail et ne doivent pas être perçus comme des sources de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité.

TABLE DES MATIÈRES

i **RÉSUMÉ**

Chapitre 1

1 Vers la fin d'une période de budgets écrits à l'encre rouge

2 Contexte économique favorable

11 Vers l'atteinte de l'équilibre budgétaire

18 Défis démographiques du Québec

Chapitre 2

22 Contrôler les coûts des soins de santé pour dégager une marge de manœuvre respectable

23 Contrôler le coût des soins de santé : le nerf de la guerre

25 Situation budgétaire avec croissance des coûts des soins de santé de 4,2 % par année

27 Une marge suffisante pour contrer d'éventuels ralentissements économiques?

Chapitre 3

32 Que faire avec la marge de manœuvre dégagée?

44 Conclusion

Annexe A

46 Scénario 4

Annexe B

49 Multiplicateur fiscal

Annexe C

53

RÉSUMÉ

Vers la fin des budgets écrits à l'encre rouge? Défis et choix du Québec

Aperçu

- Le portrait des finances publiques du Québec s'améliore grâce à de meilleures perspectives de croissance économique et au redressement des finances publiques actuellement en cours.
- Si le gouvernement parvient à mener à terme le redressement et à réduire la croissance de ses dépenses en santé de 5,2 % à 4,2 % de manière pérenne, le Québec pourra entrevoir la fin des budgets rédigés à l'encre rouge.
- Le Québec pourra bientôt choisir d'investir dans des projets de développement économique ou social, ou d'alléger le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises sans pour autant s'enliser dans une spirale d'endettement.

La présente étude trace un portrait de la situation économique et budgétaire du Québec, près d'un an après la première publication de l'Institut du Québec (IdQ) intitulée *Choc démographique et finances publiques : Pour un contrat social durable*.

Les conclusions de cette étude étaient claires. En dépit de ses difficultés budgétaires et du vieillissement de sa population, le Québec peut préserver l'essentiel de son contrat social à trois conditions. Premièrement, le gouvernement doit résorber à court terme le déficit de plus de 3 G\$ – le choix des moyens et de l'échéance exacte lui appartenant. Deuxièmement, il doit réduire à plus long terme la croissance des dépenses de soins de santé de 5,2 % à 4,2 %. Et finalement, une fois le redressement à court terme accompli, il doit mettre en place un « couvercle » ou un « cran d'arrêt » sur les nouveaux programmes publics. Le respect de ces trois conditions permettrait de maintenir les services à un niveau constant (les dépenses augmenteraient en fonction de l'inflation et de la démographie).

À la veille de la présentation du deuxième budget du gouvernement libéral de Philippe Couillard, les simulations réalisées à partir du modèle économique du Conference Board du Canada indiquent clairement que la situation a évolué, même si les enjeux démographiques demeurent réels. Deux raisons expliquent ce changement :

- Les objectifs de croissance des dépenses de programmes sont atteints pour 2014-2015; les objectifs de contrôle des dépenses à 0,7 % pour 2015-2016 seront encore plus exigeants, mais le gouvernement semble déterminé à les atteindre et à équilibrer son budget;
- Les prévisions économiques du Québec ont été revues à la hausse pour les trois prochaines années grâce à la vigueur de la croissance américaine, et à la forte dépréciation du huard face au dollar américain. Ensemble, ces différents facteurs permettront aux exportations québécoises de devenir plus compétitives et de prendre du galon.

Un véritable changement se produira au Québec, à condition que le gouvernement parvienne à réduire de manière pérenne la croissance de ses dépenses en santé de 5,2 % à 4,2 %.

À la faveur de ce nouveau portrait budgétaire et d'une croissance économique anticipée plus soutenue que prévu, le Québec entrevoit la fin d'une période caractérisée par des budgets écrits à l'encre rouge.

S'il veut amorcer ce virage avec succès, il devra toutefois redresser ses finances publiques à court terme et profiter pleinement de la vigueur de l'économie américaine. Ce n'est cependant qu'à partir de 2017 qu'un véritable changement se produira au Québec, à la condition que le gouvernement parvienne à réduire de manière pérenne la croissance de ses dépenses en santé de 5,2 % à 4,2 %. D'autres pays y sont arrivés et le Québec y parviendra également si tous les acteurs concernés participent à l'atteinte de cet objectif. À ce moment-là, pour une des rares fois de son histoire et malgré les pressions qu'exercera le vieillissement de la population sur les coûts des soins de santé et sur le taux d'activité de la population, le Québec pourra à la fois :

- maintenir le niveau de ses services à la population;
- réduire le poids de sa dette;
- dégager une marge de manœuvre qui lui permettra de faire face à une conjoncture économique plus difficile que prévu;
- choisir d'investir dans des projets de développement économique ou social, ou d'alléger le fardeau fiscal.

Le fait de dégager une marge de manœuvre à long terme évitera au gouvernement de faire périodiquement d'importants exercices de redressement des finances publiques, à la suite de soubresauts économiques. Si le gouvernement parvient à contrôler les coûts du système de santé, les Québécois pourront faire des choix – notamment de nouveaux projets de développement ou des réductions d'impôt – qui ne se traduiront pas nécessairement par une hausse de la dette publique ou ne compromettront pas le niveau de services offerts par l'État. Il s'agirait ainsi d'un tournant historique qui permettrait au Québec de prendre un nouvel essor.

Les surplus budgétaires projetés à partir de 2017 pourraient être utilisés de différentes façons : ils peuvent servir à rembourser la dette, à réduire le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises ou à mettre en œuvre de nouveaux projets de développement économique ou social.

Trois simulations ont été réalisées par le Conference Board du Canada afin d'illustrer l'impact à long terme de ces choix de société sur les finances de l'État. Chacune de ces options comporte des avantages et des inconvénients sur le plan économique. Elles sont toutes réalisables sans hypothéquer la capacité des prochaines générations à prendre leurs propres décisions.

La poursuite du redressement des finances publiques à court terme, les avantages tirés de l'embellie économique et le contrôle de la croissance des dépenses de soins de santé à 4,2 % permettront aux générations actuelles et futures de maintenir le niveau des services publics sans replonger le Québec dans les déficits. Cela, tout en faisant leurs propres choix quant à l'utilisation de la marge de manœuvre budgétaire dégagée.

Introduction

Le 26 mai dernier, l'Institut du Québec publiait l'étude *Choc démographique et finances publiques : Pour un contrat social durable*. Cette recherche concluait qu'en dépit de ses difficultés budgétaires et du vieillissement de sa population, le Québec pouvait préserver l'essentiel de son contrat social pourvu que le gouvernement respecte les trois conditions suivantes : résorber à court terme le déficit de plus de 3 G\$ – le choix des moyens et de l'échéance exacte lui appartenant; réduire à plus long terme la croissance des dépenses de soins de santé de 5,2 % à 4,2 %; et, une fois le redressement à court terme effectué, mettre en place un « couvercle » ou un « cran d'arrêt » sur les nouveaux programmes publics. Le respect de ces conditions permettrait de maintenir les services à un niveau constant (les dépenses augmenteraient en fonction de l'inflation et de la démographie). Presque un an plus tard, qu'en est-il de l'état des finances publiques à court

Le Québec amorce un virage qui le conduira vers la fin d'une période de budgets écrits à l'encre rouge.

terme? Le vent a-t-il tourné? Quelles sont les nouvelles tendances à moyen et long termes? Les défis budgétaires demeurent-ils les mêmes? La présente étude tente de répondre à toutes ces questions.

En juin dernier, le gouvernement envisageait le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, principalement à l'aide d'un contrôle serré de la croissance des dépenses publiques et d'une meilleure maîtrise de la croissance des coûts des soins de santé. Si certains critiquent les moyens choisis pour y arriver ainsi que l'échéance retenue pour équilibrer le budget, l'orientation privilégiée par le gouvernement s'inscrit tout à fait dans la foulée des recommandations du premier rapport de l'IdQ. Au-delà des engagements, le défi consistait à réaliser ce plan d'action.

À la veille de la présentation de son deuxième budget, les objectifs de l'actuel gouvernement quant au niveau des dépenses de programmes et du solde budgétaire semblent à portée de main pour 2014-2015. Les efforts de contrôle des dépenses pour l'année 2015-2016 (la croissance des dépenses de programmes prévue est de 0,7 %) seront encore plus exigeants que ceux des années précédentes, mais le gouvernement semble déterminé à respecter cette cible afin d'atteindre l'équilibre budgétaire dès l'an prochain.

À la faveur de ce nouveau portrait budgétaire et d'une croissance économique anticipée plus soutenue que prévu, le Québec amorce un virage qui le conduira vers la fin d'une période de budgets écrits à l'encre rouge.

Pour une des rares fois de son histoire, et malgré ses défis démographiques, le Québec pourra à la fois maintenir le niveau actuel de ses services à la population, réduire le poids de sa dette, dégager une marge de manœuvre qui lui permettra de faire face à une conjoncture économique plus difficile que prévu et, surtout, de faire des choix quant à son avenir – notamment de nouveaux projets de développement ou des réductions d'impôt.

CHAPITRE 1

Vers la fin d'une période de budgets écrits à l'encre rouge

Résumé du chapitre

- La réduction des prix du pétrole sur les marchés internationaux a des répercussions directes sur l'économie canadienne. Elle représente des pertes de revenus de plus de 40 G\$ US pour les producteurs. Cette forte baisse des revenus a des incidences sur l'investissement et l'emploi.
- La dépréciation du dollar canadien, de pair avec la reprise soutenue de l'économie américaine, propulserait les exportations du Québec vers de nouveaux sommets.
- Cette nouvelle conjoncture plus favorable pour le Québec ainsi qu'un rigoureux contrôle des dépenses permettent d'entrevoir la fin des budgets rédigés à l'encre rouge.

Le contexte économique semble aujourd'hui plus favorable qu'il ne l'était à pareille date l'an dernier. Les deux principales raisons qui expliquent ce revirement, soit l'embellie économique et le redressement des finances publiques, seront abordées dans cette première section.

Contexte économique favorable

Depuis la publication en mai 2014 du premier rapport de l'Institut du Québec intitulé *Choc démographique et finances publiques : Pour un contrat social durable*, la situation économique a évolué sur les scènes internationale, nationale et provinciale. Avant de décrire la situation des finances publiques, il est important de comprendre le contexte économique qui sous-tend les décisions des différents gouvernements. Cette sous-section retrace les développements économiques qui ont marqué la dernière année.

Effondrement des prix du pétrole

Le plus important changement des douze derniers mois sur la scène internationale est sans contredit la chute vertigineuse des prix du pétrole brut, qui a vu son indice principal (West Texas Intermediate) passer d'un sommet cyclique de 107,26 \$ US le 20 juin 2014 à un creux de 44,45 \$ US le 28 janvier 2015 (-58,6 %) (voir graphique 1). Cette réduction marquée des cours du pétrole est due à l'offre excédentaire internationale et aux attentes revues à la baisse concernant la demande en énergie, notamment celle des pays émergents.

Le repli des prix du pétrole s'explique notamment par des niveaux records de production pétrolière en 30 ans aux États-Unis, combinés à un maintien des quotas de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. À cela s'ajoute une révision à la baisse des perspectives de croissance économique des pays émergents,

Graphique 1

Prix du baril de pétrole (West Texas Intermediate)

\$ US



Sources : Bloomberg, St. Louis Fed.

plus particulièrement la Chine. Le déclin prononcé des prix du brut a accentué les difficultés économiques de l'Iran, du Venezuela, du Nigeria et de la Russie. Les perspectives de croissance de cette dernière s'étaient déjà affaiblies en raison de l'imposition de sanctions économiques suite à son rôle présumé en Crimée, au premier trimestre de 2014.

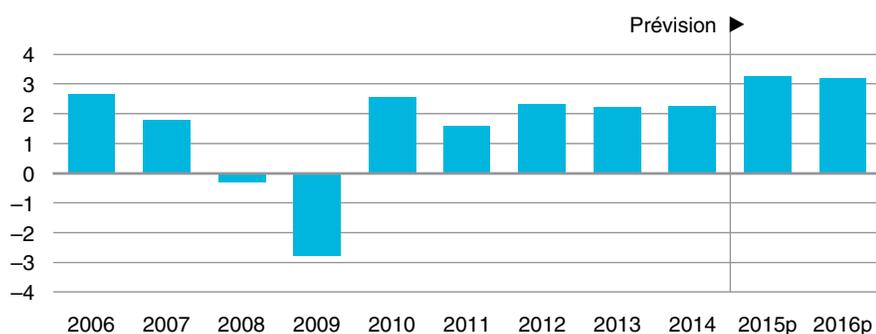
Le temps requis pour absorber l'offre excédentaire fait actuellement l'objet de nombreux débats dans la communauté des économistes. D'après le Conference Board du Canada, les prix du pétrole repartiront à la hausse prochainement à la suite d'un réajustement de l'offre mondiale et d'une amélioration des perspectives économiques mondiales en 2015 et en 2016. Ils devraient ainsi atteindre les 60 \$ US à la fin de l'année.

Retour attendu d'une croissance robuste aux États-Unis

Après cinq ans de croissance économique décevante, il semble que la machine américaine ait finalement redémarré à la hauteur des attentes. Avec près de trois millions de postes créés en 2014, l'emploi a enregistré des gains inégalés depuis 1999. En 2015 et 2016, le produit intérieur brut (PIB) devrait augmenter à un rythme supérieur à

3 % (voir graphique 2). Avec un taux de chômage sous les 6 % et de multiples indices de confiance affichant des niveaux comparables à ceux d'avant la récession, le seul facteur manquant en 2014 était une accélération de la croissance des salaires. L'abondance d'emplois à temps partiel et le nombre plutôt élevé de chômeurs chroniques ont cependant limité les augmentations salariales. Une création d'emplois plus forte encouragera les gains salariaux et, par le fait même, les dépenses de consommation des ménages américains.

Graphique 2
Croissance économique des États-Unis
(variation annuelle du PIB réel, en %)



p = prévisions
Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis; prévisions du Conference Board du Canada.

La diminution des prix du pétrole contribuera également à stimuler la croissance économique américaine. Bien que les États-Unis soient devenus un exportateur net de pétrole, on estime que les économies réalisées par les ménages – équivalant à une contribution économique additionnelle de 250 G\$, selon le Conference Board – compenseront largement les pertes subies par les producteurs pétroliers.

Compte tenu de tous ces éléments favorables pour l'économie américaine, on s'attend à ce que la Réserve fédérale des États-Unis

relève son taux directeur en 2015, soit pour la première fois depuis l'été 2006. Celui-ci se trouve à un plancher de 0 %-0,25 % depuis la fin de 2008. Cela contribuera à l'appréciation continue du dollar américain par rapport à la majorité des autres devises internationales, dont le dollar canadien.

Politique monétaire internationale et contexte géopolitique

S'il est fort probable que la Réserve fédérale augmente son taux directeur, les multiples vents contraires qui soufflent sur l'économie mondiale obligeront de nombreux autres pays à adopter une trajectoire différente.

Ces changements dans les conditions relatives de chaque pays expliquent pourquoi les banques centrales du Canada, de l'Australie, de la Chine et de la Russie ont récemment abaissé leurs taux directeurs. La Banque nationale suisse a, quant à elle, mis fin en janvier 2015 à sa politique de cours plancher de l'euro par rapport au franc, fixé à 1,20 franc pour 1 euro depuis septembre 2011. La devise a en effet servi de valeur refuge en réponse à la crise des dettes souveraines en zone euro. Ce changement de politique monétaire a récemment été à l'origine de nombreuses perturbations sur les marchés des changes. Ce statut de valeur refuge a aussi eu des répercussions au Danemark et en Suède. Les banques centrales de ces trois nations, incluant celle de Suisse, sont désormais aux prises avec taux d'intérêt nominaux négatifs suite à d'importantes pressions déflationnistes.

Ces soudaines volte-face de politique monétaire sont vraisemblablement dues à la mesure qu'allait adopter la Banque centrale européenne (BCE) quelques jours après la décision de la Banque nationale suisse. La BCE a en effet confirmé son programme d'assouplissement quantitatif qui, tout comme celui mis en œuvre aux États-Unis de septembre 2012 à octobre 2014, consiste en un important rachat de titres financiers. Cette opération vise à stimuler à la fois une activité économique qui tourne

Les États-Unis semblent le principal catalyseur positif de l'économie mondiale, ce qui est de bon augure pour les économies de l'est du Canada, notamment pour le Québec.

au ralenti et une inflation annuelle trop faible comparativement à sa cible de 2 %. Dans un contexte où les taux à court terme de près de 0 % rendent les politiques monétaires traditionnelles difficilement applicables, il s'agit d'une solution de dernier recours pour la BCE.

Toujours dans la zone euro, la récente élection du parti Syriza en Grèce ajoute aux incertitudes quant à la stabilité politique et économique de la zone euro. Ce parti réclame en effet d'importants changements à l'égard des mesures d'austérité imposées depuis quelques années pour empêcher le pays de s'engouffrer dans une spirale d'endettement et de marasme économique.

Le Japon, lui-même aspiré dans un cycle déflationniste persistant depuis les années 1990, a renchéri en octobre 2014 son propre programme d'assouplissement quantitatif, faisant passer celui-ci de 70 à 80 T\$ par année en rachat d'obligations.

Cela est sans compter les développements géopolitiques en Ukraine, qui pourraient mener à une détérioration des relations entre l'Occident et la Russie.

Bref, c'est dans cet environnement d'incertitude économique mondiale – marqué par des cours des matières premières à la baisse, des risques d'escalade de conflits géopolitiques et la désinflation mondiale – que les États-Unis apparaissent comme le principal catalyseur positif de l'économie mondiale. Cela est de bon augure pour les économies des provinces de l'est du Canada, notamment pour le Québec.

Évolution du contexte canadien

Conséquences économiques

Étant donné l'importance actuelle de l'exploitation pétrolière au Canada, principalement dans les provinces de l'Ouest, la réduction des prix du pétrole sur les marchés internationaux aura des répercussions directes sur l'économie canadienne. Cette diminution des cours

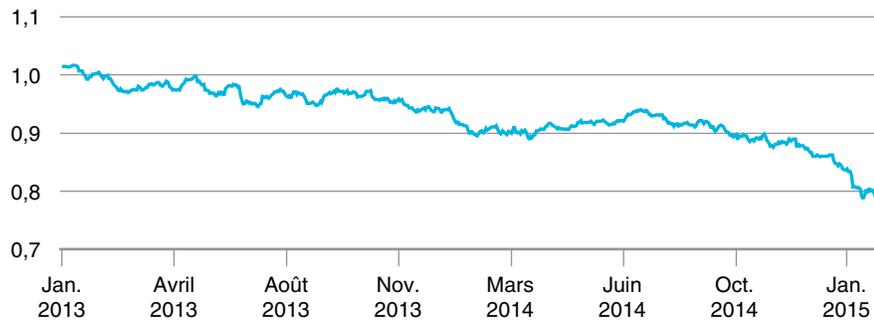
pétroliers se traduira en 2015 par des économies pour les ménages, mais représentera des pertes de revenus de plus de 40 G\$ US pour les producteurs, selon les estimations du Conference Board.

Cette forte baisse des revenus a déjà des incidences sur l'investissement et l'emploi dans l'industrie liée à l'exploitation des ressources naturelles. De nombreux projets ont été reportés ou annulés, principalement dans l'ouest du pays, et les mises à pied subséquentes ont débuté. Les répercussions vont au-delà du secteur énergétique : les effets indirects et induits sur les autres secteurs sont particulièrement importants, surtout en Alberta, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Saskatchewan, comme en témoigne la nette décélération du marché immobilier dans les villes de Calgary, Edmonton et Regina. Tous ces dénouements ont aussi plombé considérablement le dollar canadien, qui s'est déprécié plus rapidement que jamais auparavant sur une période de deux ans, soit de janvier 2013 à janvier 2015 (voir graphique 3).

Graphique 3

Taux de change

(\$ US par rapport au \$ CA)



Sources : Bloomberg, St. Louis Fed. (en date du 20 février 2015).

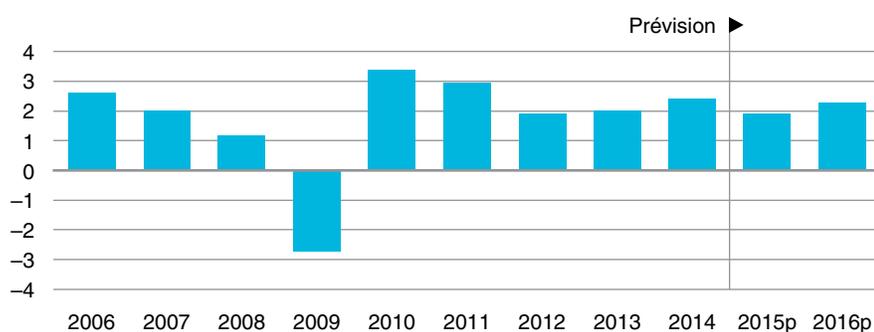
La réduction des prix du pétrole a toutefois un effet positif sur les revenus disponibles et la consommation des ménages canadiens. Selon les calculs du Conference Board, la baisse des cours pétroliers permettra aux ménages d'économiser en moyenne 1 000 \$ cette année, ce qui leur permettra de maintenir un niveau de consommation comparable à celui des dernières années. Cela, malgré un niveau d'endettement ayant atteint des sommets sans pareil au cours des dernières années.

La dépréciation du dollar canadien, de pair avec la reprise de l'économie américaine, dynamisera le secteur manufacturier axé vers les exportations. Cela vaudra particulièrement pour les provinces tributaires des exportations de biens manufacturés, qui verront augmenter leurs carnets de commandes dès cette année.

Cette conjoncture se traduira par une croissance du PIB réel du Canada sensiblement sous les 2 % en 2015 (voir graphique 4). Le rythme de cette croissance s'accélérera quelque peu en 2016 pour atteindre 2,3 %. Les importantes variations régionales sont illustrées au graphique 5.

Graphique 4
Croissance économique du Canada

(variation annuelle du PIB réel, en %)



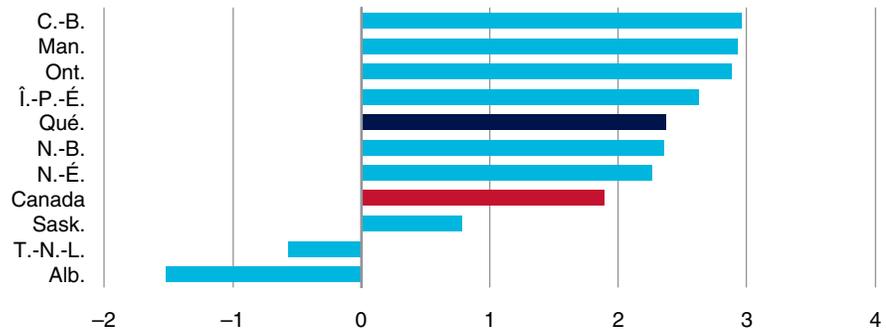
p = prévisions

Sources : Statistique Canada; prévisions du Conference Board du Canada.

Graphique 5

Croissance économique régionale en 2015

(variation annuelle du PIB réel, en %)



Sources : Statistique Canada; prévisions du Conference Board du Canada.

Impact budgétaire

Plusieurs gouvernements au Canada misaient sur un prix du pétrole beaucoup plus élevé pour maintenir ou atteindre l'équilibre budgétaire (notamment les gouvernements de l'Alberta et de Terre-Neuve-et-Labrador, dont les revenus dépendent grandement des redevances pétrolières). Faute d'importantes compressions budgétaires, ces derniers seront vraisemblablement confrontés à des déficits causés par des prix du brut largement inférieurs aux prévisions retenues lors de l'élaboration des budgets de 2014.

L'importante baisse des prix du pétrole contribuera aussi à réduire l'inflation à court terme. Le Conference Board du Canada prévoit une inflation de près de 1 % pour une bonne partie de l'année 2015. Combiné avec un écart de production plus élevé qu'anticipé, la Banque du Canada a abaissé en janvier 2015 son taux du financement à un jour pour la première fois depuis la récession de 2008-2009, le faisant passer de 1,00 % à 0,75 %. D'après le Conference Board, ce taux sera maintenu jusqu'en début 2016, moment à partir duquel il sera graduellement augmenté.

Embellie à l'horizon pour le Québec

Le repli du dollar canadien et le renforcement de l'économie américaine éclairent sans contredit les perspectives économiques du Québec.

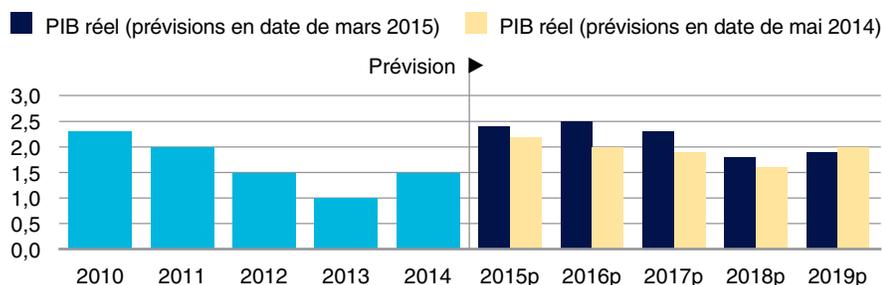
La croissance de l'économie québécoise repose en grande partie sur la vigueur de ses exportations. Ainsi, la force de la reprise américaine, la dépréciation du huard face au billet vert et la baisse des prix du pétrole permettront aux exportations québécoises d'être plus compétitives et de prendre du galon. Les indicateurs économiques commencent déjà à pointer dans cette direction : en décembre 2014, les exportations québécoises ont connu leur plus importante hausse mensuelle en plus de huit ans, alors que la chute du dollar canadien se poursuivait. Il ne faut toutefois pas s'attendre à un retour immédiat des conditions qui ont précédé la forte appréciation du dollar canadien durant les années 2000 : la capacité de production actuelle est plus limitée et ne peut répondre immédiatement aux conditions favorables des derniers mois. En 2015, les exportations québécoises connaîtront tout de même leur plus robuste croissance depuis 2000 (+3,6 %). Cela aura des répercussions positives sur l'investissement privé et, ultimement, sur la capacité de production, la création d'emplois et les revenus des ménages.

Ainsi, après avoir affiché une hausse modeste de 1,5 % en 2014, la croissance du PIB réel s'accroîtra au cours des prochaines années pour atteindre 2,4 % en 2015 et 2,5 % en 2016 (le graphique 6 compare

Graphique 6

Croissance du PIB réel du Québec

(variation annuelle en %)



p = prévisions

Sources : Statistique Canada; prévisions du Conference Board du Canada.

les prévisions de croissance économique en date de juin 2014 à la plus récente mise à jour). Le tableau 1 présente les prévisions du Conference Board quant aux perspectives économiques du Québec pour les trois prochaines années, selon différents indicateurs macroéconomiques.

Tableau 1

Prévisions pour le Québec selon les principaux indicateurs macroéconomiques

(croissance annuelle sauf la prévision liée au taux de chômage, en %)

Indicateur	2015	2016	2017
PIB nominal	4,0	4,3	4,2
PIB réel	2,4	2,5	2,3
PIB réel (excl. taxes et subventions)	2,4	2,5	2,3
Déflateur du PIB	1,6	1,7	1,9
Indice des prix à la consommation	1,4	2,2	2,0
Salaires des employés	2,2	2,3	2,5
Revenus primaires des ménages	3,3	4,2	4,0
Revenus disponibles des ménages	3,7	3,8	4,2
Population en âge de travailler	0,8	0,8	0,7
Population active	0,6	1,1	0,9
Emploi	0,8	1,4	1,3
Taux de chômage	7,6	7,3	6,9
Ventes au détail	2,5	3,9	4,2
Mises en chantier	-6,4	-0,9	-1,7

Source : prévisions du Conference Board du Canada.

Vers l'atteinte de l'équilibre budgétaire

Outre l'embellie du contexte économique, c'est principalement le redressement des finances publiques amorcé lors du dernier budget du Québec qui permettra à la province d'entrer dans une ère de budgets équilibrés. Cette section rappelle l'évolution des finances publiques

québécoises depuis la publication, en mai dernier, de l'étude de l'IdQ intitulée *Choc démographique et finances publiques : Pour un contrat social durable*.

Hausse graduelle des revenus dès 2016-2017

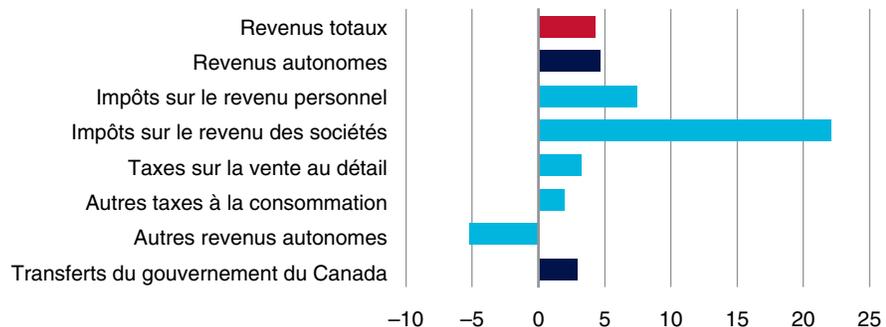
La croissance économique du Québec, plus robuste que prévu, se traduira par une hausse graduelle des revenus à compter de 2016-2017. En effet, comme indiqué à la section précédente, le rythme soutenu de la croissance économique américaine, les économies réalisées à la pompe par les ménages et un huard en perte de vitesse permettront au Québec de mieux se positionner pour relever ses propres défis au cours des prochaines années.

En 2015-2016, la croissance des recettes gouvernementales sera de 3 G\$ (+4,3 %), dont 2,5 G\$ en revenus autonomes, tel que prévu dans le précédent budget du gouvernement du Québec (voir graphique 7). La croissance de l'emploi (+0,8 % en 2015 et +1,4 % en 2016) et des salaires (+2,2 % par année) augmentera les impôts perçus sur le revenu des particuliers de 7,5 % par rapport à l'année fiscale précédente. Ce sera la plus importante hausse depuis 2010-2011, année de « rebond » suite à la récession de l'année précédente (+8,8 %). Même son de cloche du côté de l'impôt sur le revenu des

Graphique 7

Croissance des revenus prévue en 2015-2016

(variation annuelle en %)



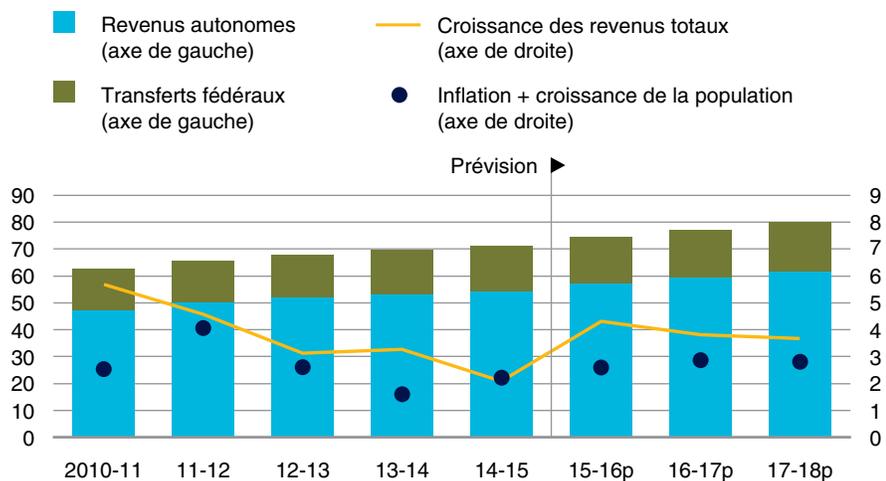
Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada; Institut du Québec.

sociétés : l'augmentation de la compétitivité des exportateurs, qui devraient connaître leur meilleure année de croissance en matière de livraisons depuis 2000 (+3,6 %), apportera 775 M\$ en impôts supplémentaires – soit une augmentation de 22,1 % comparativement à l'année précédente.

Ces deux postes représentent près de la moitié des revenus autonomes du gouvernement du Québec, ce qui explique en grande part pourquoi la croissance des revenus sera supérieure à la somme de l'inflation et de la croissance démographique (voir graphique 8).

Graphique 8
Revenus totaux du gouvernement du Québec

(milliards \$; variation annuelle en %)



p = prévisions

Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada; Institut du Québec.

D'un autre côté, la croissance des revenus provenant des taxes sur les ventes au détail (et autres taxes à la consommation) à un peu plus de 2 % sera nettement inférieure à la tendance des dix dernières années, malgré la contribution positive des prix de l'essence réduits. Cela est dû en partie au niveau élevé d'endettement des ménages, qui se maintient à des sommets historiques.

Comme les coûts du service de la dette devraient augmenter de près de 3 % cette année, il faudra restreindre davantage la croissance des dépenses de programmes, soit à 0,7 %, pour avoir un budget équilibré.

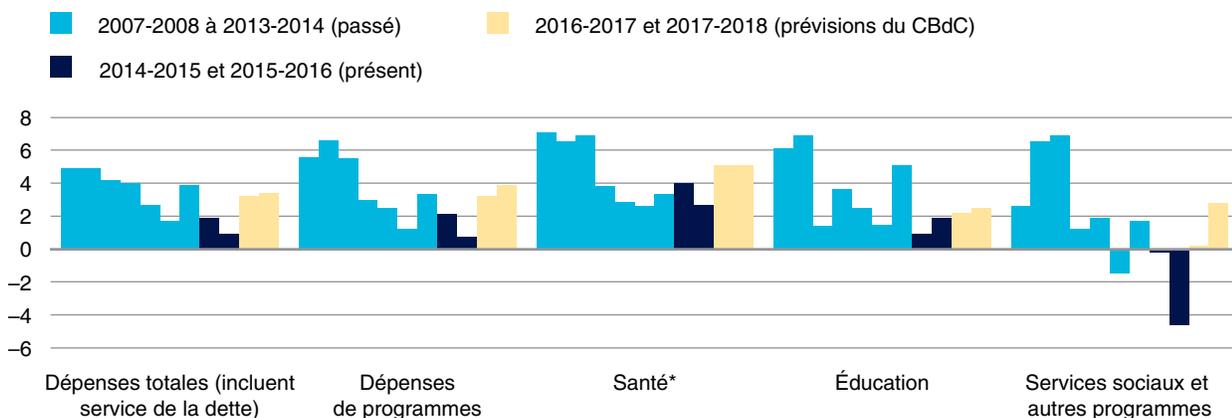
Malgré le ralentissement relatif de l'activité économique dans l'Ouest canadien, les transferts provenant du gouvernement du Canada seront en hausse de 3 %, surtout grâce au transfert canadien en matière de santé, qui devrait croître de près de 15 %.

Dépenses sous contrôle

Un an après son élection, le gouvernement est parvenu à ralentir la croissance des dépenses de programmes à près de 2 % lors de la première année de son mandat. Les efforts de contrôle des dépenses à une croissance de 0,7 % seront cependant bien plus exigeants en 2015-2016, mais tout semble indiquer que le gouvernement maintiendra le cap sur son objectif de déficit 0 en 2015-2016.

Le graphique 9 illustre les efforts qui devront être faits en 2015-2016 pour équilibrer le budget. Les dépenses totales devront augmenter d'un peu moins de 1 %, comparativement à une moyenne de 2,8 % au cours des cinq années précédentes. Cependant, comme les coûts du service de la dette devraient augmenter de près de 3 % cette année,

Graphique 9
Dépenses du gouvernement de 2007-2008 à 2017-2018
(croissance annuelle, en %)



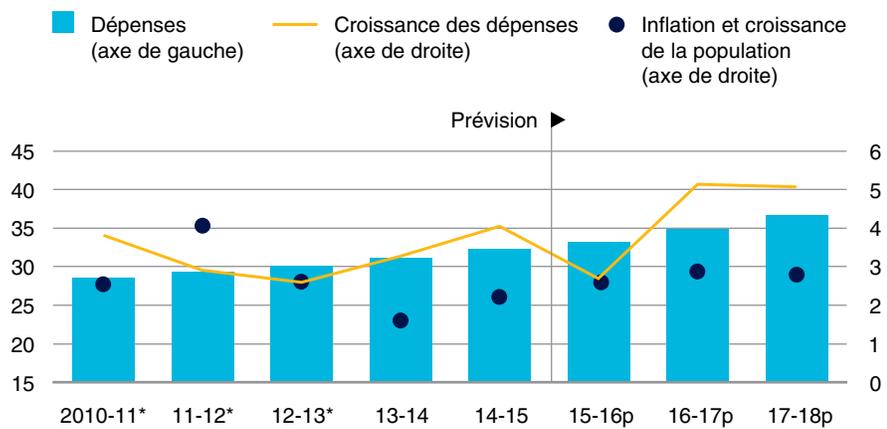
* Les dépenses en santé n'incluent pas les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINSSS).
Sources : Institut du Québec; Le Conference Board du Canada; Institut du Québec.

il faudra restreindre encore davantage la croissance des dépenses de programmes, soit à 0,7 %. Avec un taux d'inflation de 1,7 % et une augmentation de la population de 0,9 %, c'est donc dire que les dépenses de programmes par habitant diminueront en termes réels d'approximativement 2 %.

Graphique 10

Dépenses en santé du gouvernement du Québec

(milliards \$; variation annuelle en %)



p = prévisions

* Les dépenses en santé n'incluent pas les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS).

Sources : Institut du Québec; Le Conference Board du Canada.

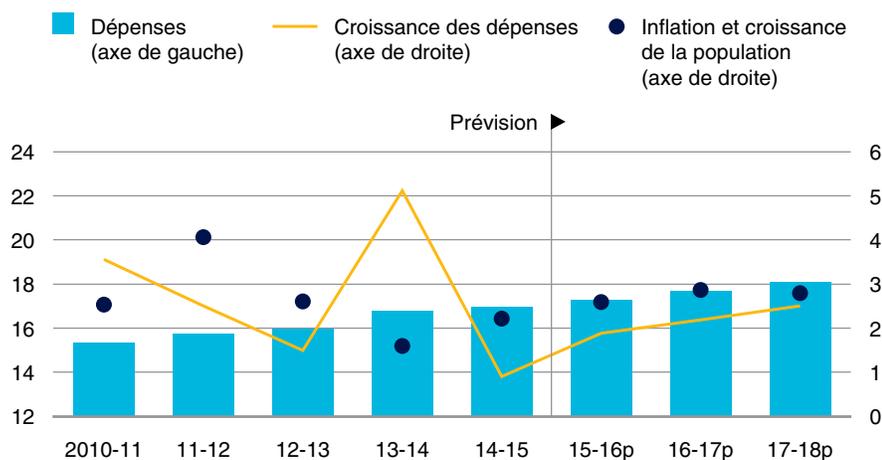
La situation varie toutefois selon le poste de dépenses. Le plus important, celui de la santé, représente près de 45 % des dépenses de programmes du gouvernement québécois, proportion appelée à augmenter de façon significative au cours des prochaines décennies (voir la section « Défis du Québec liés à la démographie »). L'augmentation des coûts prévue pour 2015-2016 devrait être équivalente à celle de la population et de l'inflation combinées, soit de 2,7 %, passant de 32,35 G\$ à 33,22 G\$. Toutefois, cette comparaison n'est pas parfaite : une démographie vieillissante fait en sorte qu'à un niveau

de service égal, le taux de croissance des coûts surpassera nettement celui de la population globale et de l'inflation. En l'absence de réformes à court terme, la croissance des dépenses en santé augmentera dès 2016-2017 et se maintiendra au-dessus des 5 %.

Graphique 11

Dépenses en éducation du gouvernement du Québec

(milliards \$; variation annuelle en %)



p = prévisions

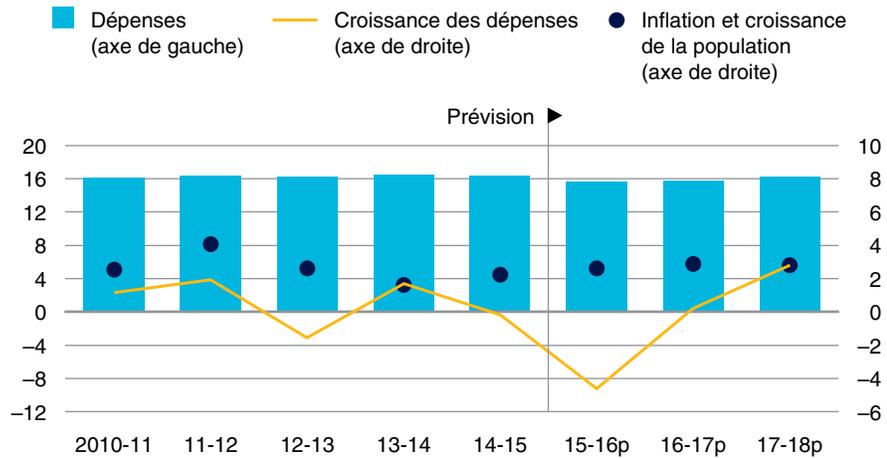
Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada; Institut du Québec.

Les dépenses en éducation, qui représentent près de 25 % du budget de l'État, se rapprocheront progressivement du taux de croissance de la population et de l'inflation. Elles passeront ainsi de 16,96 G\$ à 17,28 G\$, soit une augmentation de 1,9 %. Alors que la population en âge d'aller à l'école croîtra légèrement sous la tendance démographique générale, les dépenses réelles par élève en 2015-2016 demeureront pratiquement au même niveau en dollars constants (13 374 \$ en dollars de 2002, comparativement à 13 385 \$ en 2014-2015).

Graphique 12

Réduction des dépenses de programmes, hors dépenses de santé et d'éducation

(milliards \$; variation annuelle en %)



p = prévisions

Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada; Institut du Québec.

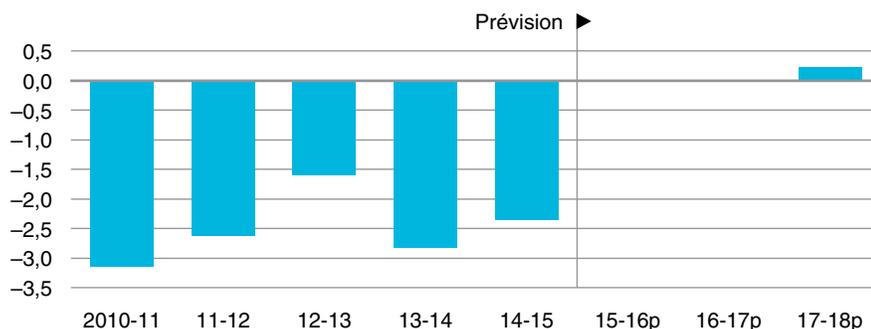
Pour maintenir la croissance des dépenses de programmes à 0,7 %, les dépenses en services sociaux et autres programmes subiront une contraction de 4,6 %, passant de 16,39 G\$ à 15,64 G\$ en 2015-2016. Cette contraction nominale, combinée à l'inflation et à la croissance de la population, signifie un réajustement de 7,2 % en termes réels. Un effort supplémentaire de moins grande envergure sera ensuite attendu, alors que la croissance nominale des dépenses en services sociaux et autres programmes se maintiendra sous 1 % (condition nécessaire pour atteindre l'équilibre budgétaire selon l'hypothèse voulant que les coûts en soins de santé s'accroissent alors de 5,1 %). Dès 2017-2018, ces postes pourront ensuite croître au rythme de l'augmentation de la population et de l'inflation, de façon à maintenir les services à un niveau stable (sans tenir compte des gains en efficacité possibles et souhaitables).

Retour des budgets équilibrés

Graphique 13

Retour des budgets équilibrés

(milliards \$)



p = prévisions

Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada; Institut du Québec.

L'amélioration des conditions économiques au Québec contribuera à augmenter graduellement les recettes gouvernementales à partir de 2016-2017. Certes, les efforts de restriction de la croissance des dépenses devront demeurer importants, notamment du côté des services autres que ceux en soins de santé et en éducation. Le gouvernement bénéficiera toutefois d'une marge de manœuvre supplémentaire s'il n'arrive pas à réduire les dépenses nominales au niveau prévu et pourra équilibrer son budget. Si le gouvernement parvient à respecter les cibles de dépenses prévues, il devrait annoncer l'atteinte de l'équilibre budgétaire dès cette année, ainsi qu'un léger surplus de 225 M\$ en 2017-2018.

Défis démographiques du Québec

Effet « 2 pour 1 » du vieillissement de la population

Grâce à la rigueur budgétaire des derniers mois, le gouvernement annoncera vraisemblablement l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'année fiscale 2015-2016. Le Québec deviendra ainsi l'une des premières provinces canadiennes à équilibrer son budget.

Le principal défi du Québec, comme celui d'autres régions développées du monde, est avant tout lié à sa population vieillissante.

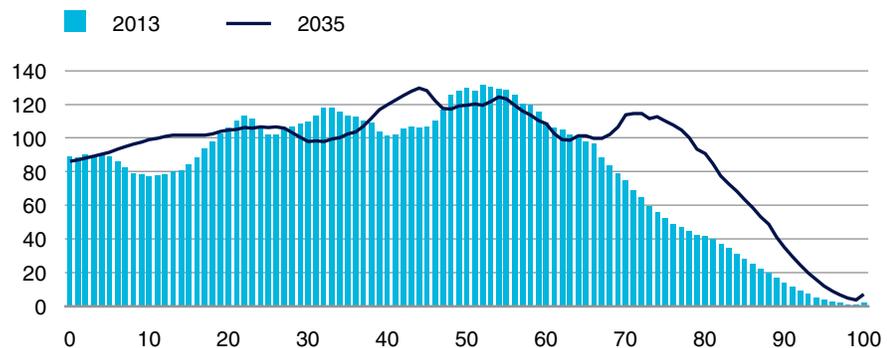
L'Ontario prévoit un déficit de 12,5 G\$ pour l'exercice en cours (selon le budget déposé en mai 2014), alors que l'Alberta s'attend maintenant à des déficits importants suite à la dégringolade récente des prix du brut. La Colombie-Britannique vient quant à elle d'annoncer en février qu'elle était en mesure d'équilibrer son budget pour une troisième année consécutive. Considérant son niveau d'endettement plus élevé et le vieillissement plus rapide de sa population, le Québec subit davantage de pressions pour assainir ses finances publiques.

Le principal défi du Québec, comme celui de bien d'autres régions développées du monde, est avant tout lié à sa démographie. En effet, la situation n'a pas changé depuis l'an dernier : la traditionnelle pyramide démographique (lorsque les strates plus jeunes sont plus populeuses) laissera place à une distribution beaucoup plus uniforme d'ici quelques années. Comme le démontre le graphique 14, la population est majoritairement composée de personnes dans la cinquantaine (baby-boomers) et dans la fin vingtaine et début trentaine (génération Y), des cohortes présentement en âge de travailler. Dans une vingtaine d'années, aucun groupe d'âge ne sera distinctement plus nombreux, ce qui entraînera une chute importante du ratio de travailleurs par rapport aux retraités. Des 7,8 travailleurs par retraité comptabilisés en 1971, il n'en restera plus que 2,1 en 2030. Cela contribuera à réduire le taux

Graphique 14

Répartition de la population par âge au Québec, 2013 et 2035

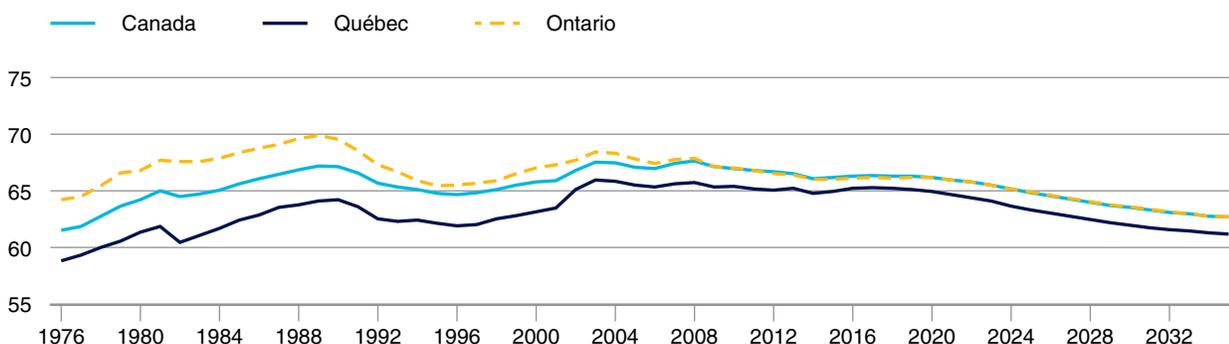
(milliers de personnes)



Sources : Conference Board du Canada; Institut de la statistique du Québec.

d'activité de la main-d'œuvre au Québec, comme ailleurs au Canada (voir graphique 15), et accentuera d'autant les pressions sur les revenus gouvernementaux par travailleur.

Graphique 15
Taux d'activité de la main-d'œuvre
(variation annuelle en %)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada

Le vieillissement démographique exerce aussi des pressions sur les dépenses gouvernementales – d'où l'effet « 2 pour 1 » du vieillissement de la population. Selon le modèle de prévisions des dépenses en santé du Conference Board du Canada, la croissance des dépenses de soins de santé au Québec sera de l'ordre de 5,2 %. Ce modèle, fondé sur les changements démographiques anticipés, formule l'hypothèse du maintien des services à un niveau constant. Ce taux affiche une croissance plus rapide que celui de l'inflation dans les soins de santé (2,4 % par année sur 20 ans) et de la croissance de la population attendue (0,7 %). En effet, les segments de la population qui croîtront le plus vite sont associés à des niveaux de dépenses moyens plus élevés, ce qui ajoutera un 1,1 % additionnel à l'augmentation annuelle. Par exemple, la cohorte des 65 à 69 ans coûte un peu plus de 5 000 \$ par année par personne en dépenses de soins de santé, ce qui est plus du double de chacun des groupes d'âge jusqu'à 54 ans. À plus de 75 ans, ce niveau de dépenses double encore une fois, dépassant le cap des 10 000 \$ par année par personne.

Tableau 2

Ventilation de la croissance des dépenses de soins de santé, 2015-2035

(variation annuelle en %)

Changements technologiques et accessibilité accrue : dépenses associées à l'augmentation des soins par personne, pour des raisons d'accessibilité accrue ou d'avancées technologiques, calculées selon la tendance des 30 dernières années	1,0
Démographie	
Croissance de la population : dépenses associées à l'augmentation du nombre de personnes traitées	0,7
Vieillessement : croissance des dépenses engendrées par le vieillissement de la population moyenne	1,1
Inflation : taux d'inflation applicable aux dépenses de soins de santé, calculé d'après la tendance des 20 dernières années.	2,4
Total	5,2

Source : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Comme le Québec de 2035 comptera deux fois plus de gens ayant trois quarts de siècle de vie, le taux de croissance démographique s'avère clairement inadéquat pour évaluer les besoins en santé supplémentaires des Québécois. Un autre point de pourcentage de croissance annuelle des coûts est aussi attribuable à l'augmentation moyenne des soins par personne, tel que cela a été le cas au cours des 30 dernières années – que ce soit pour des raisons d'accessibilité accrue ou d'avancées technologiques.

Cela aura bien entendu un impact non négligeable sur les dépenses de programmes du gouvernement. La santé est, de loin, le poste de dépenses le plus important du gouvernement du Québec. Il accapare en effet près de 45 % de l'enveloppe budgétaire totale, loin devant le deuxième poste de dépenses, l'éducation. Étant donné les changements démographiques en cours, il est clair que le poste de dépenses lié à la santé gagnera en importance et qu'il hypothéquera une partie croissante des revenus perçus par le gouvernement, si rien n'est fait pour renverser la vapeur.

CHAPITRE 2

Contrôler les coûts des soins de santé pour dégager une marge de manœuvre

Résumé du chapitre

- Grâce au redressement en cours de ses finances publiques et à l'embellie économique à l'horizon, le Québec anticipe aujourd'hui des déficits moins importants que l'an dernier : l'équilibre n'aurait alors jamais été atteint et le déficit aurait commencé à croître à un rythme exponentiel dans une dizaine d'années. Ce n'est plus le cas.
- Étant donné l'effet du vieillissement de la population, le contrôle de la croissance des dépenses en santé demeure le principal facteur pour éviter de retomber dans le cercle vicieux des déficits budgétaires.
- Une fois l'équilibre atteint, le gouvernement québécois enregistrerait des surplus d'un peu plus de 500 M\$ M\$ en 2017-2018 et de 1 G\$ en 2018-2019 et 2019-2020 s'il maintenait la croissance de ses dépenses en santé à 4,2 % ou moins. Ces surplus progresseraient graduellement au cours des années 2020.
- Même si la croissance économique s'avérait inférieure aux prévisions, le gouvernement pourrait dégager une certaine marge de manœuvre grâce au contrôle des dépenses de soins de santé.

Malgré le redressement à court terme des finances publiques et la révision à la hausse des prévisions économiques, l'assainissement des finances publiques à long terme demeure tributaire du contrôle des coûts des soins de santé. Un véritable changement pourrait survenir au Québec à partir de 2017, si le gouvernement parvenait à contrôler ses dépenses de santé à 4,2 % plutôt qu'à 5,2 %, croissance annuelle moyenne de la dernière décennie au Québec. Si cette condition est respectée, le Québec pourra, pour une rare fois, maintenir le niveau de ses services à la population tout en libérant une marge de manœuvre. Le fait de dégager une marge de manœuvre à long terme évitera au gouvernement de faire périodiquement d'importants exercices de redressement des finances publiques, à la suite de soubresauts économiques.

Contrôler le coût des soins de santé : le nerf de la guerre

Selon le rapport *Choc démographique et finances publiques : Pour un contrat social durable*, l'équilibre budgétaire et les surplus du gouvernement du Québec reposent à long terme sur des conditions assez strictes, étant donné l'effet 2 pour 1 du vieillissement de la population, expliqué à la section précédente. Le contrôle de la croissance des dépenses en santé demeure le principal facteur du maintien de finances publiques saines au Québec. Deux scénarios de base seront premièrement analysés ci-dessous : le premier, selon lequel la croissance des dépenses en soins de santé croît à un taux avoisinant les 5,2 %, comme anticipe le Conference Board du Canada

L'impact d'un point de pourcentage de différence dans la croissance des soins de santé sur la situation budgétaire future du Québec est considérable.

(se référer à la section précédente); et le second, selon lequel le gouvernement parvient à maintenir ce taux à 4,2 %. L'impact de ce point de pourcentage de différence dans la croissance des soins de santé sur la situation budgétaire future du Québec est considérable, d'où l'importance de garder ce poste sous étroite surveillance. Il est également essentiel d'assurer la pérennité des mesures mises en œuvre afin d'éviter qu'elles ne se traduisent par une baisse de la qualité et de l'accessibilité des soins de santé.

Alors que le gouvernement s'apprête à annoncer l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2015-2016, celui-ci pourrait être compromis si le gouvernement québécois ne réussissait pas à contenir la croissance des dépenses en santé à long terme.

Les paramètres des deux scénarios de base sont les suivants : dans le premier, le gouvernement voit ses dépenses croître de 5,2 % en santé, de 3,4 % en éducation et de 2,7 % dans les services sociaux et autres programmes; dans le second, le gouvernement réussit à trouver des gains en efficacité en santé et parvient à maintenir le taux de croissance de ce poste à 4,2 %. Les niveaux de croissance des dépenses retenus pour l'éducation et les services sociaux et autres programmes correspondent au niveau de l'inflation et de la croissance démographique. Ils permettent donc de maintenir les services constants.

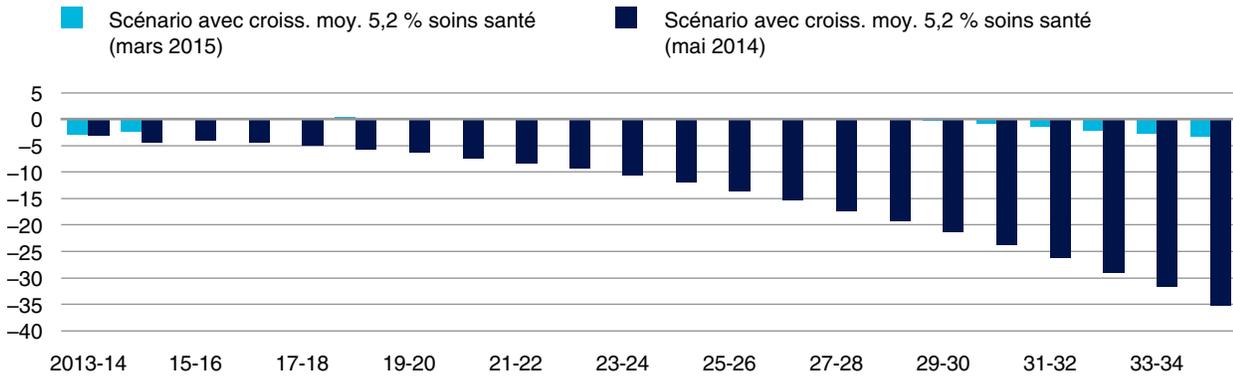
Situation budgétaire avec une croissance des coûts des soins de santé de 5,2 % par année

Faute de pouvoir maintenir la croissance des dépenses en santé sous la barre des 5,2 %, le gouvernement du Québec équilibrerait tout juste son budget en 2029-2030, année à partir de laquelle les déficits persistants réapparaîtraient et augmenteraient de façon constante, atteignant les 3,2 G\$ en 2034-2035 (voir graphique 16). L'espoir de dégager des surplus pour faire face à des imprévus ou pour tout nouveau projet de société demeure ici inexistant.

Graphique 16

Surplus et déficits du gouvernement du Québec, avec maintien de la croissance des coûts en santé à 5,2 %

(milliards \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Grâce au redressement des finances publiques en cours et à l’embellie économique à l’horizon pour le Québec, les déficits anticipés dans ce scénario sont nettement moins élevés qu’ils ne l’étaient l’an dernier : l’équilibre n’aurait alors jamais été atteint et le déficit aurait commencé à croître à un rythme exponentiel dans une dizaine d’années. Ce n’est plus le cas.

Situation budgétaire avec croissance des coûts des soins de santé de 4,2 % par année

Si le gouvernement parvenait à maintenir la croissance des dépenses en santé à 4,2 % par année, le niveau des services pourrait non seulement être maintenu, mais les déficits seraient chose du passé et une marge de manœuvre serait dégagée.

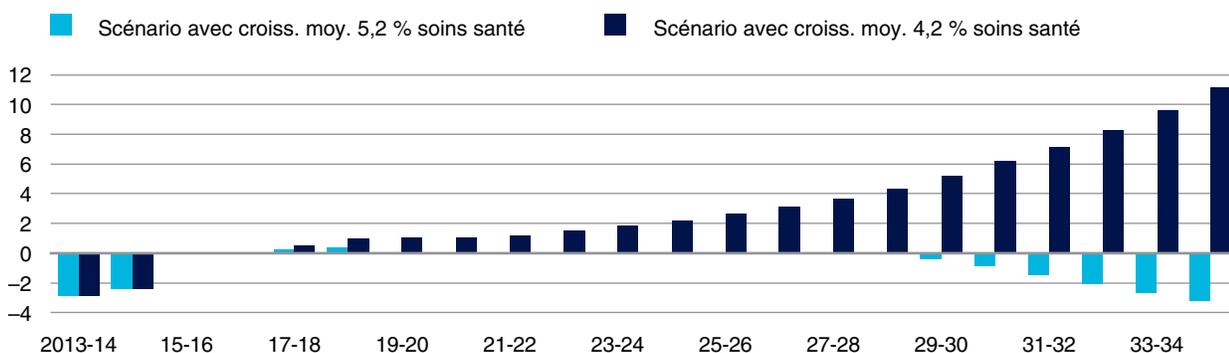
S’il atteint l’équilibre budgétaire en 2015-2016, le gouvernement enregistrerait des surplus de 516 M\$ en 2017-2018 et de 1 G\$ en 2018-2019 et 2019-2020. Ces surplus progresseraient graduellement au cours des années 2020, atteignant les 3 G\$ en 2026-2027 et dépassant les 5 G\$ dès 2029-2030. Le graphique 17 présente un

tableau comparatif des surplus et déficits engendrés par ce différentiel de croissance de 1 % des dépenses en santé¹. Malgré l'embellie économique et les efforts budgétaires déjà réalisés, le constat demeure le même que l'an passé : la pérennité fiscale du Québec et le maintien des autres missions de l'État passent inévitablement par la capacité du gouvernement à contenir la hausse des coûts en santé sous la barre des 5,2 % par année prévue par le Conference Board.

Graphique 17

Surplus et déficits du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de dépenses

(milliards \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Comme le démontre l'étude *Choc démographique et finances publiques : Pour un contrat social durable*, publiée par l'IdQ, la Suède, la Finlande et l'Italie ont réussi à limiter la croissance annuelle moyenne de leurs dépenses de soins de santé à respectivement 4,3 %, 4,4 % et 4,4 % de 1990 à 2010. C'est un défi de taille, mais l'atteinte de cet objectif est envisageable au Québec.

1 De plus, dans le scénario selon lequel la croissance des dépenses en santé est de 4,2 % plutôt que de 5,2 %, la croissance des dépenses du poste des services sociaux et autres programmes pourra être de 2 % plutôt que de 0,2 % en 2016-2017, étant donné les économies réalisées en santé cette même année.

Afin de contrôler la croissance des dépenses de santé à 4,2 % sans pour autant réduire la qualité et l'accessibilité des soins, tout doit être remis sur la table et faire l'objet d'un débat serein entre les parties prenantes. Les aspects prioritaires de cette réforme devraient être la révision du financement des établissements et de la rémunération des médecins ainsi que l'adoption de mesures favorisant la concurrence, l'émulation et la comparaison. Ces avenues méritent d'être explorées de bonne foi, dans un esprit d'ouverture au changement que notre démographie rend incontournable.

Quelques pistes de solution pour contrôler la croissance des coûts des soins de santé

Voici quelques-unes des pistes de solution mentionnées dans le rapport *Choc démographique et finances publiques : Pour un contrat social durable* de l'IdQ :

- La mise en place d'un système qui favorise la transparence, l'imputabilité et la reddition de comptes de la part des établissements;
- L'adoption de mesures qui favorisent la concurrence, les comparaisons et l'émulation au sein du réseau;
- L'introduction d'une culture organisationnelle plus fluide et flexible, moins préoccupée par le maintien du *statu quo*;
- Une revue du mode de financement des médecins;
- Un financement des hôpitaux principalement axé sur le patient;
- Davantage de coopération entre les différentes régions du Canada, de même que l'échange et la diffusion des pratiques exemplaires.

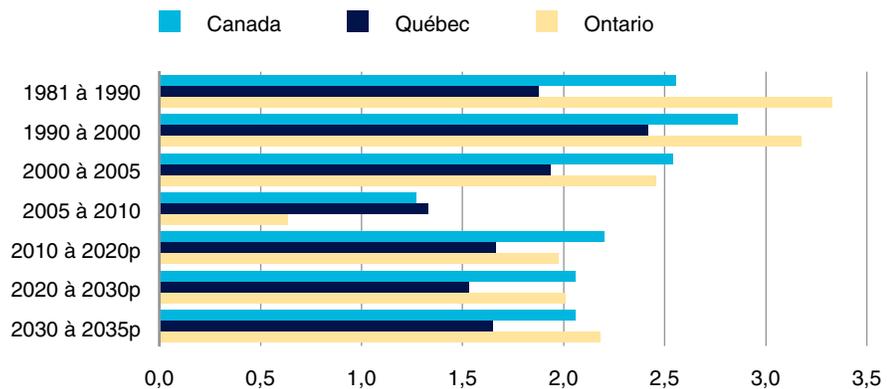
Une marge suffisante pour contrer d'éventuels ralentissements économiques?

La démonstration a été faite : le fait de réduire la croissance des coûts des soins de santé à 4,2 %, contre 5,2 % aujourd'hui, permettrait de mettre fin à une période de déficits persistants et d'enregistrer des surplus croissants. Cependant, la croissance économique – facteur

clé de la croissance des revenus de l'État – est un autre élément déterminant sur lequel il faut compter pour entrer dans une ère de budgets équilibrés.

Le graphique 18 montre la croissance économique réelle attendue au Québec lors des prochaines décennies. En ajoutant les pressions inflationnistes, et considérant un retour à la cible des 2 % de la Banque du Canada, on s'attend à ce que le PIB nominal croisse en moyenne de 4 % par année au cours des deux prochaines décennies. Cela correspond tout compte fait aux attentes de croissance des revenus du gouvernement, qui sont en moyenne de 3,8 % sur la même période (3,5 % si les deux prochaines années de croissance exceptionnelle sont exclues).

Graphique 18
PIB réel du Canada, du Québec et de l'Ontario
(croissance annuelle moyenne composée, en %)



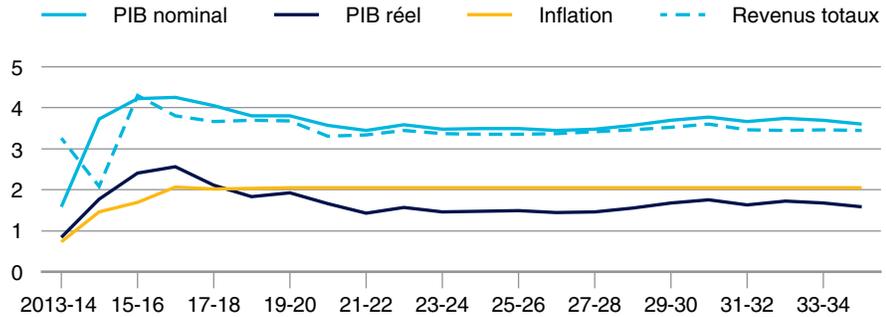
p = prévisions
Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Deux facteurs peuvent cependant être la cause de mauvaises surprises : une croissance économique décevante et une inflation inférieure aux attentes. Les revenus perçus par le gouvernement pourraient en effet être affectés négativement par une croissance économique moribonde,

Graphique 19

Augmentation annuelle prévue du PIB réel et nominal, de l'inflation et des revenus totaux

(variation annuelle en %)



Source : Le Conference Board du Canada.

ce qui mettrait en péril le maintien de l'équilibre budgétaire, malgré des dépenses en soins de santé contenues sous les 5,2 %. Une inflation plus faible augmenterait le poids réel de la dette accumulée : ce risque génère déjà une inquiétude grandissante en Europe et est à l'origine des mesures d'assouplissement quantitatif récemment mises en œuvre.

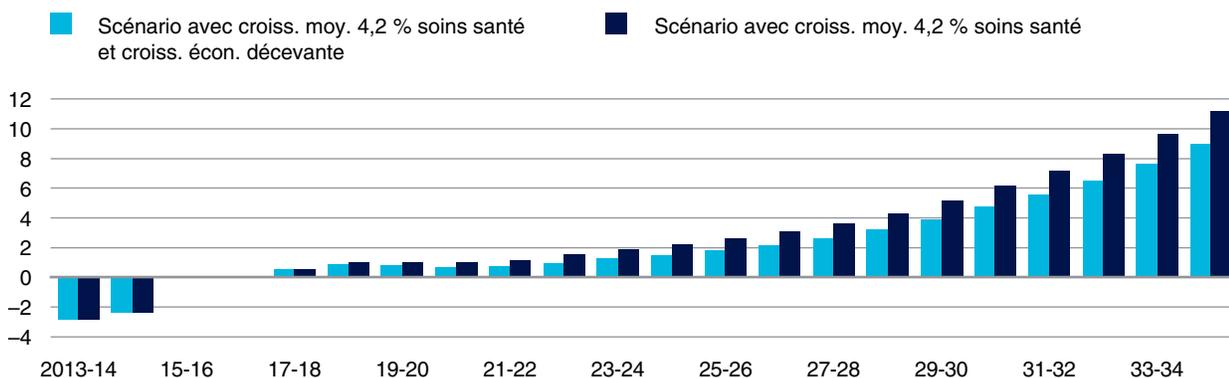
Afin d'illustrer l'impact d'une croissance économique plus modeste sur les finances de l'État, le Conference Board du Canada a simulé un scénario selon lequel la croissance économique serait inférieure de 0,2 point de pourcentage aux prévisions sur l'ensemble des 20 prochaines années (voir graphique 20).

Malgré une croissance économique inférieure aux prévisions (0,2 % en moyenne par année sur 20 ans, soit un PIB réel inférieur de 4,1 % 20 ans plus tard), le gouvernement pourrait dégager, d'après les simulations, une certaine marge de manœuvre grâce au contrôle des dépenses de soins de santé. Cela lui permettrait de ne pas retomber dans le cercle vicieux des déficits budgétaires. Durant les dix premières années, le budget afficherait des surplus, bien que plus minces d'environ 500 M\$. À plus long terme, ces surplus pourraient atteindre 2 G\$ annuellement. Ces estimations sont conditionnelles à l'adoption d'une

Graphique 20

Surplus et déficits du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de croissance économique

(milliards \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

rigueur budgétaire sur l'ensemble de la période, ce qui sous-entend en particulier le maintien de la croissance des dépenses en santé à 4,2 % par année et celle du reste des services à un niveau constant.

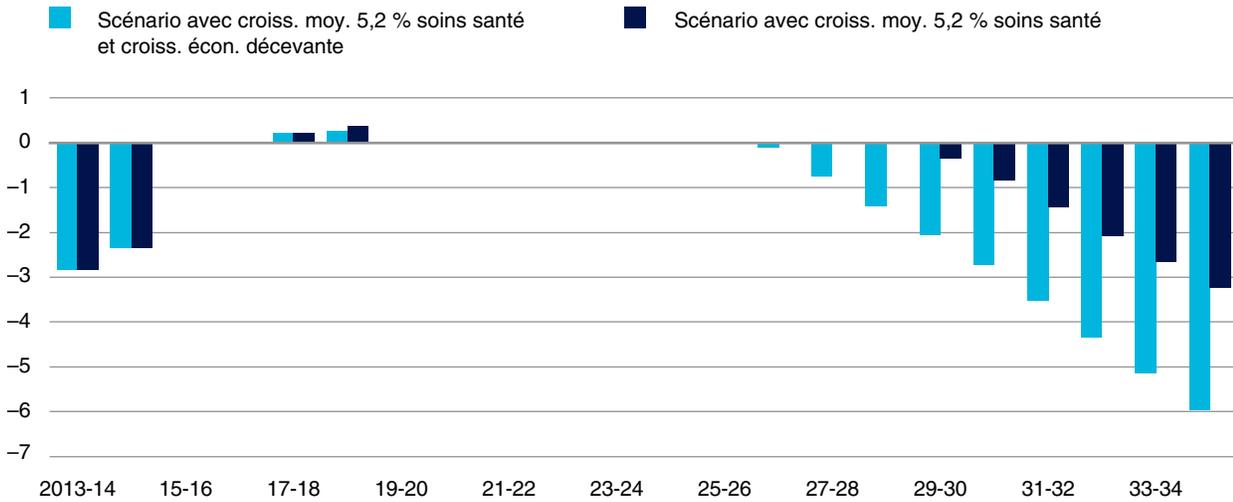
Cependant, si la croissance des dépenses en santé demeurait à 5,2 % par année, des prévisions inférieures aux attentes seraient très dommageables. Les déficits seraient beaucoup plus importants, s'accroissant dès 2026-2027 pour dépasser les 2 G\$ dès 2029-2030 et les 5 G\$ quatre ans plus tard (voir graphique 21).

Ainsi, un ralentissement économique entraînerait des déficits persistants, faute d'un contrôle efficace des finances publiques dès l'exercice en cours. Comme les récessions ont historiquement tendance à se reproduire aux 10 à 15 ans, il est fort plausible qu'il y en ait au moins une sur l'horizon temporel analysé.

Graphique 21

Surplus et déficits du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de croissance économique

(milliards \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Bref, la marge de manœuvre dégagée grâce au contrôle des dépenses en santé est nécessaire. Elle permettrait, par exemple, de contrer les conséquences d'un ralentissement mondial des économies développées, d'une performance décevante des marchés émergents, ou de pressions désinflationnistes sur lesquelles les autorités monétaires canadiennes n'auraient aucune prise.

CHAPITRE 3

Que faire avec la marge de manœuvre dégagée?

Résumé du chapitre

- Les surplus peuvent servir à rembourser la dette, à réduire le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises, ou à mettre en œuvre de nouveaux projets de développement économique ou social.
- Le fait d'allouer tous les surplus au remboursement de la dette d'ici 2025 permettrait de réduire la valeur de la dette nette de 17 G\$.
- Le fait d'allouer une partie des surplus à de nouveaux projets de développement et le reste au remboursement de la dette d'ici 2025 permettrait de réduire la valeur de la dette nette de 13 G\$.
- Le fait d'allouer tous les surplus à l'allègement du fardeau fiscal des ménages et des entreprises d'ici 2025 permettrait de faire passer la dette nette de plus 50 % du PIB en 2015 à près de 40 %, tout en réduisant le fardeau fiscal des ménages et des entreprises, parmi les plus lourds en Amérique du Nord.

Les surplus budgétaires peuvent être utilisés de diverses façons : ils peuvent notamment servir à rembourser la dette, réduire le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises, ou mettre en œuvre de nouveaux projets de développement économique ou social.

Trois simulations ont été effectuées afin d'illustrer les répercussions de ces choix sur les finances publiques à long terme² :

1. La totalité (100 %) des surplus est allouée à la réduction de la dette (scénario 1);
2. Une partie des surplus est allouée à de nouveaux projets de développement et le reste à la réduction de la dette (scénario 2);
3. La totalité (100 %) des surplus est allouée à la réduction du fardeau fiscal (scénario 3).

Les avantages et inconvénients sur le plan économique de chacune de ces trois options sont analysés dans la présente section.

Scénario 1 : 100 % des surplus sont alloués au remboursement de la dette.

Le scénario 1, selon lequel la totalité (100 %) des surplus est allouée au remboursement de la dette, est le scénario le plus simple à analyser. En effet, il n'engendre que des effets de première ronde – ou statiques, car il n'apporte pas d'incitatifs supplémentaires au travail –, soit la réduction du niveau de la dette et l'économie des coûts du service de la dette additionnelle.

- 2 Le Conference Board a aussi simulé la trajectoire des surplus, de la dette nette et des coûts du service de la dette advenant la répartition suivante des surplus : la moitié (50 %) des surplus est allouée au remboursement de la dette, et l'autre (50 %) à une réduction du fardeau fiscal. Ce scénario est présenté à l'annexe 1, puisqu'il représente un scénario intermédiaire entre le scénario 1 (totalité des surplus allouée au remboursement de la dette) et le scénario 3 (totalité des surplus allouée à la réduction du fardeau fiscal).

Le fait d'allouer l'ensemble des surplus à la réduction de la dette permet de dégager une marge de manœuvre supplémentaire dans l'éventualité où la croissance économique ne serait pas au rendez-vous.

Le fait d'allouer tous les surplus au remboursement de la dette **d'ici 2025 permettrait** de :

- faire passer la dette nette de plus de 50 % du PIB en 2015 à près de 30 % du PIB. Même avec une dette équivalant à 30 % de son PIB aujourd'hui, le Québec demeurerait plus endetté que l'Alberta, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador et le Manitoba;
- réduire la valeur de la dette nette de 17 G\$ pour passer sous les 175 G\$, soit 46 G\$ de plus qu'avant la dernière récession;
- maintenir constants pour une dizaine d'années les paiements annuels (à hauteur de près de 9 G\$) consacrés au service de la dette, plutôt que de les investir dans les services à la population. Ceux-ci seront ensuite appelés à diminuer fortement pour se retrouver sous la barre des 5 G\$ en 2031-2032.

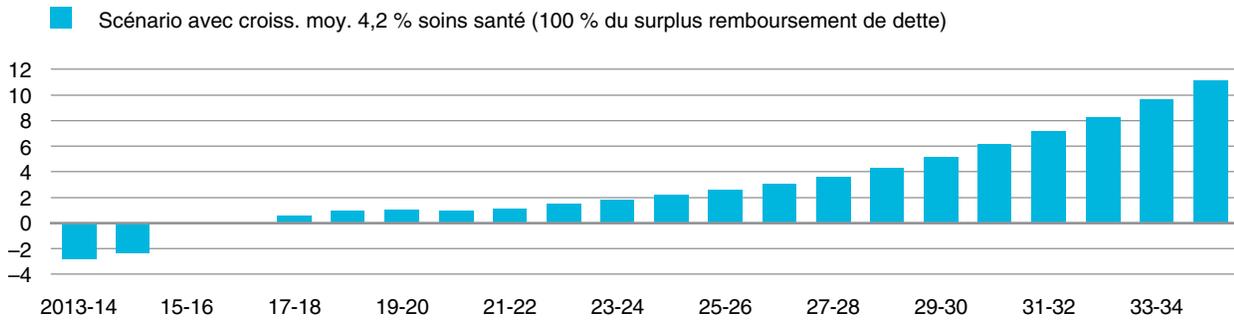
Mentionnons toutefois que le fait d'allouer tous les surplus au remboursement de la dette **d'ici 2025 ne permettrait pas** :

- de réduire le fardeau fiscal des ménages et des entreprises, qui demeurerait l'un des plus lourds en Amérique du Nord;
- d'investir dans de nouveaux projets de développement socioéconomiques.

Graphique 22a

Surplus et déficits du gouvernement du Québec, selon le scénario 1

(milliards \$)

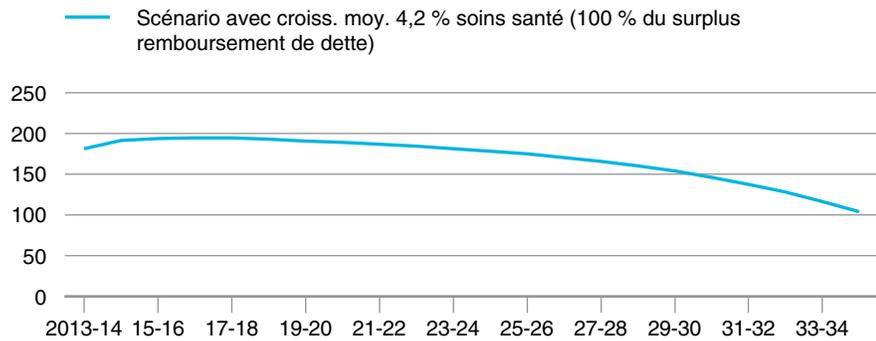


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 22b

Dettes nettes du gouvernement du Québec

(milliards \$)

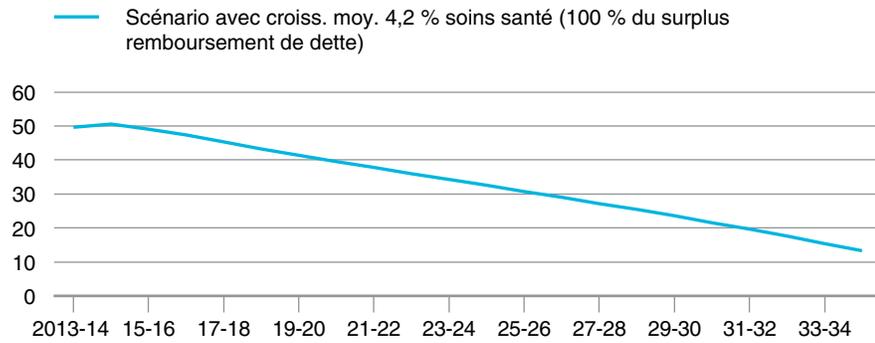


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 22c

Dette nette du gouvernement du Québec

(% du PIB)

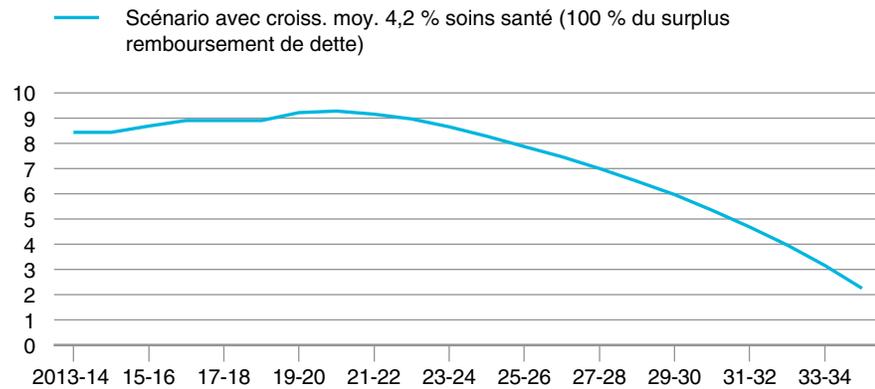


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 22d

Coûts du service de la dette du Québec

(milliards \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Pourquoi réduire le poids de la dette?

Le maintien d'une dette publique a un effet composé à long terme. En d'autres mots, un remboursement plus hâtif dégage des économies dès l'exercice suivant. Ces économies permettent d'accroître le montant du remboursement l'année suivante, ce qui mène ultérieurement à une hausse de la capacité de remboursement. C'est pourquoi une dépense supplémentaire de 11 G\$ en soins de santé en 2034-2035, (voir le scénario à 5,2 % à la section précédente) ne représenterait pas la totalité de la facture supplémentaire dont devraient s'acquitter les contribuables. En effet, ce seul point de pourcentage de croissance additionnel sur l'ensemble de l'horizon temporel analysé mènerait à un paiement supplémentaire de 7 G\$ en 2034-2035 en frais occasionnés par le service de la dette, ce qui représenterait pratiquement le double des frais actuels du service de la dette, qui s'élèvent à près de 8 G\$ annuellement. Cela s'explique par le fait que le capital de la dette qui aurait autrement été payé continue de croître au rythme des taux d'intérêt.

Scénario 2 : Une partie des surplus est allouée à de nouveaux projets de développement, le reste au remboursement de la dette.

Selon ce scénario, le gouvernement décide d'utiliser une partie des surplus dégagés pour financer de nouveaux projets de développement – bref, des dépenses excédant le niveau de celles requises pour maintenir le panier de services constant.

Afin d'illustrer cette situation, le Conference Board du Canada a formulé quelques hypothèses concernant l'allocation des surplus :

- La croissance des dépenses en santé est de 4,2 %;
- La croissance des dépenses en éducation est de 3,4 %;
- La croissance annuelle moyenne des dépenses affectées aux programmes sociaux et autres dépenses de programmes est de 3,4 %, plutôt que de 2,7 %, comme le suggérait le scénario de base. Cette hausse annuelle de la croissance de 0,7 point de pourcentage, qui s'applique dès 2019, permet de financer de nouveaux projets à hauteur de près de 100 M\$ en 2019 et de près de 900 M\$ en 2025.

Comme l'illustrent les graphiques 23a à 23d, le Québec demeurerait en situation de surplus sur l'ensemble de l'horizon temporel simulé, ceux-ci variant entre 0,8 G\$ et 1,6 G\$ d'ici 2025.

Le fait d'allouer une partie des surplus à de nouveaux projets de développement et le reste au remboursement de la dette **d'ici 2025 permettrait** de :

- faire passer la dette nette de plus de 50 % du PIB en 2015 à près de 30 % du PIB. Même avec une dette équivalant à 30 % du PIB aujourd'hui, le Québec demeurerait plus endetté que l'Alberta, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador et le Manitoba;
- réduire la valeur de la dette nette de 13 G\$ pour la situer à 178 G\$, soit 50 G\$ de plus qu'avant la dernière récession;
- maintenir constants pour une dizaine d'années les paiements annuels (à hauteur de près de 9 G\$) consacrés au service de la dette plutôt que de les investir dans les services à la population. Ceux-ci seront ensuite appelés à diminuer fortement pour se retrouver sous la barre des 5 G\$ en 2032-2033.

Mentionnons toutefois que le fait d'allouer une partie des surplus au remboursement de la dette et à de nouveaux projets de développement **d'ici 2025 ne permettrait pas** de :

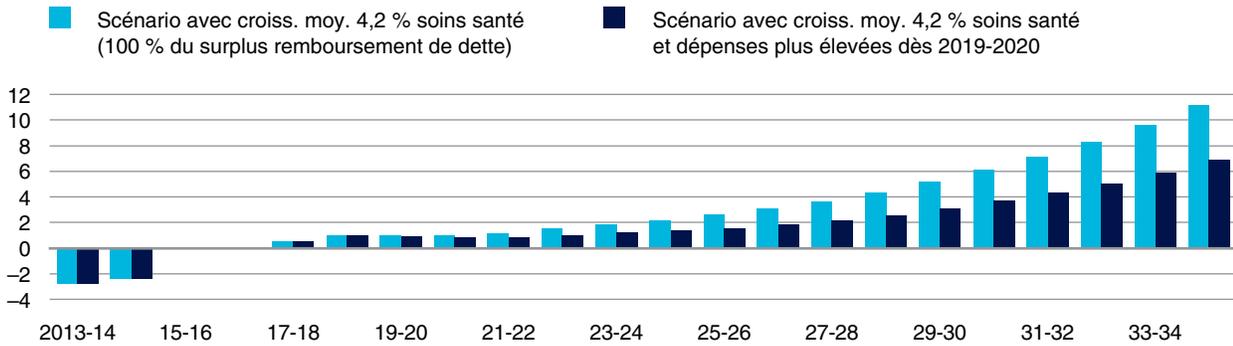
- réduire le fardeau fiscal des ménages et des entreprises, qui demeurerait l'un des plus lourds en Amérique du Nord.

Bref, ces dépenses additionnelles réalisées dès 2019 ne changeraient guère la situation fiscale du Québec, surtout pas à court terme. Par contre, si l'apport social et économique de ces nouveaux projets s'avère positif pour la société, ceux-ci pourraient avoir des retombées favorables sur les finances publiques à plus long terme. Afin de répondre aux enjeux du vieillissement de la population, ces investissements devraient être destinés en priorité à la formation de la main-d'œuvre et à l'éducation. La constitution d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée, dont la formation répond aux besoins du marché du travail, est un prérequis indispensable à une croissance économique soutenue à long terme.

Graphique 23a

Surplus et déficits du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de dépenses et de redistribution des surplus

(milliards \$)

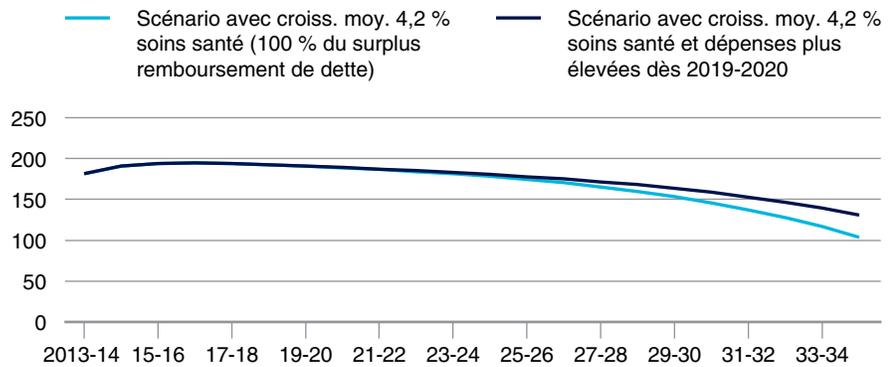


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 23b

Dettes nettes du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de dépenses et de répartition des surplus

(milliards \$)

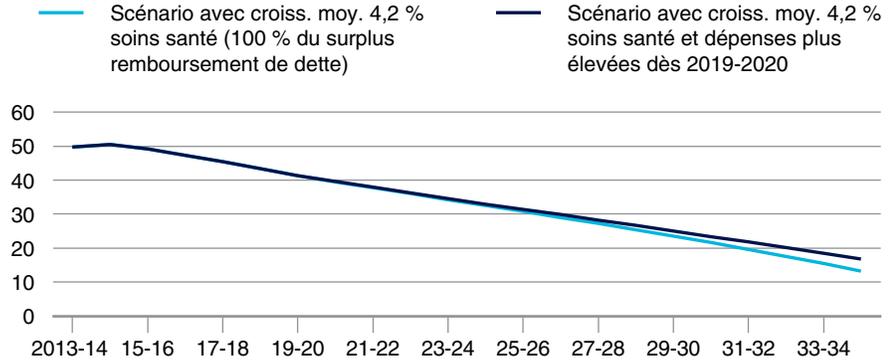


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 23c

Dette nette du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de dépenses et de répartition des surplus

(% du PIB)

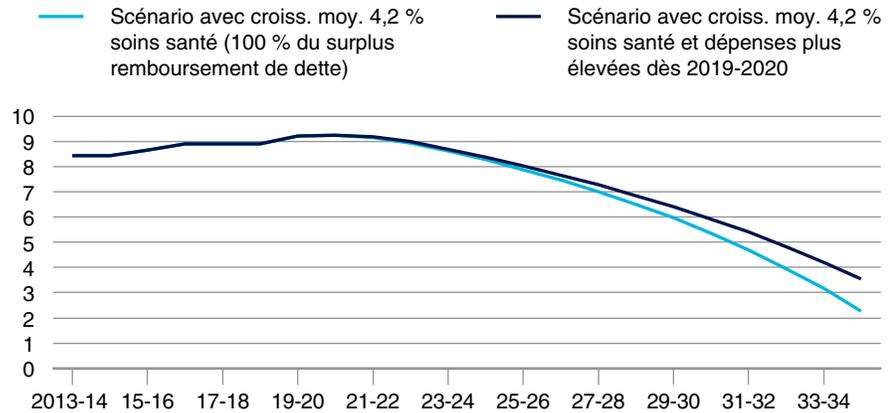


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 23d

Coûts du service de la dette du Québec, selon différents scénarios de dépenses et de répartition des surplus

(milliards \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Scénario 3 : 100 % des surplus sont alloués à l’allègement du fardeau fiscal des ménages et des entreprises.

Les graphiques 24a à 24d illustrent les effets de l’utilisation à long terme de la totalité des surplus à la réduction du fardeau fiscal. Le fait d’allouer tous les surplus à l’allègement du fardeau fiscal des ménages et des entreprises **d’ici 2025 permettrait** de :

- faire passer la dette nette de plus de 50 % du PIB en 2015 à près de 40 %. Si la dette était à 40 % aujourd’hui, le Québec demeurerait tout de même la province la plus endettée au pays;
- réduire le fardeau fiscal des ménages et des entreprises, parmi les plus lourds en Amérique du Nord, ce qui aurait des répercussions positives sur l’activité économique.

Mentionnons toutefois que le fait d’allouer la totalité des surplus à l’allègement du fardeau fiscal **d’ici 2025 ne permettrait pas** :

- de réduire la valeur de la dette nette, qui augmenterait plutôt de 28 G\$ pour atteindre près de 220 G\$, soit 92 G\$ de plus qu’avant la dernière récession;
- de réduire les coûts du service de la dette – les paiements annuels destinés au remboursement du service de la dette plutôt qu’aux services à la population passeraient de 8 G\$ à 10 G\$ par an;
- d’investir dans de nouveaux projets de développement socioéconomiques.

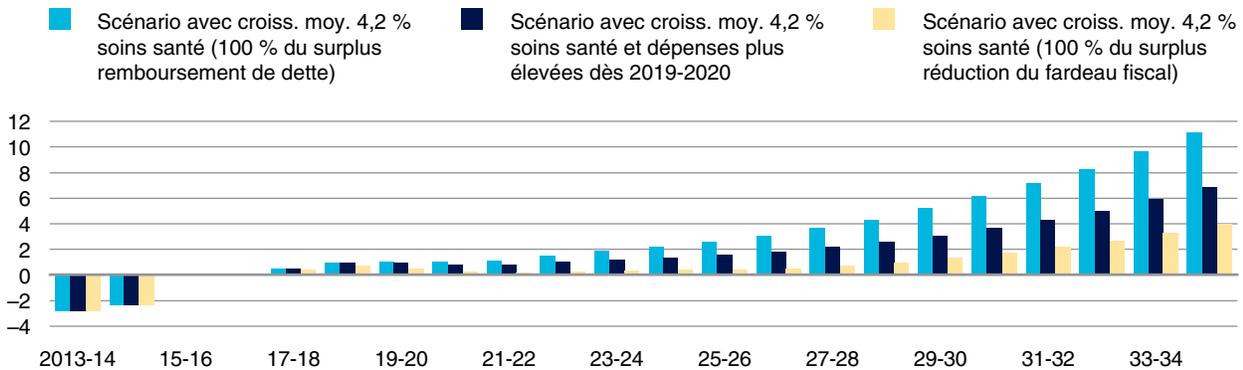
Il est important de mentionner que dans les deux cas liés à la réduction du fardeau fiscal, les simulations ne tiennent pas compte de l’effet multiplicateur de la baisse du fardeau fiscal sur le PIB réel (voir l’annexe 2 pour plus de renseignements sur les effets multiplicateurs de la baisse du fardeau fiscal sur l’économie). Le fait

de réduire le fardeau fiscal permet d'accélérer la croissance économique à court terme pour deux raisons majeures : les ménages voient leurs revenus disponibles augmenter et les entreprises voient leurs coûts de production après impôt diminuer. Cela a l'avantage, toutes choses étant égales par ailleurs, d'accroître le niveau de production, d'entraîner une hausse des profits, d'augmenter le nombre d'heures de travail et de créer des emplois supplémentaires. Cette activité économique supplémentaire est alors partiellement imposée par le gouvernement. Par conséquent, les résultats présentés dans les graphiques 24a à d représentent les bornes inférieures ou « pessimistes » d'un tel choix. En d'autres mots, les surplus seraient un peu plus élevés et la dette nette serait vraisemblablement plus faible que dans le scénario illustré aux graphiques 24.

Graphique 24a

Surplus et déficits du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de répartition des surplus

(milliards \$)

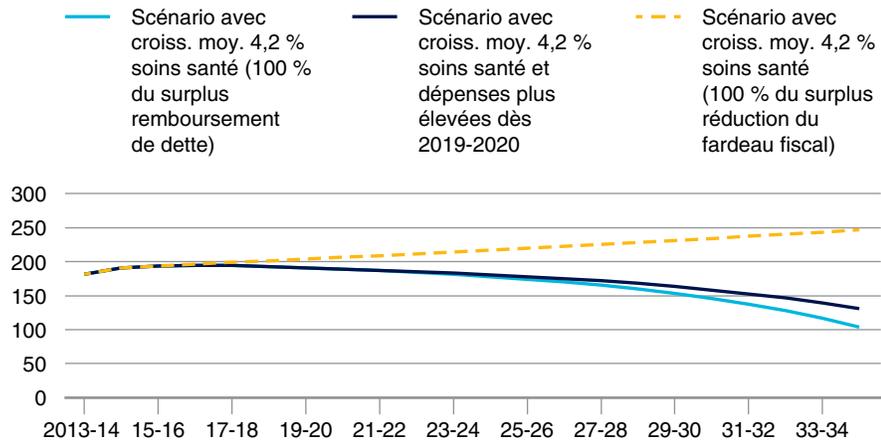


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 24b

Dettes nettes du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de répartition des surplus

(milliards \$)

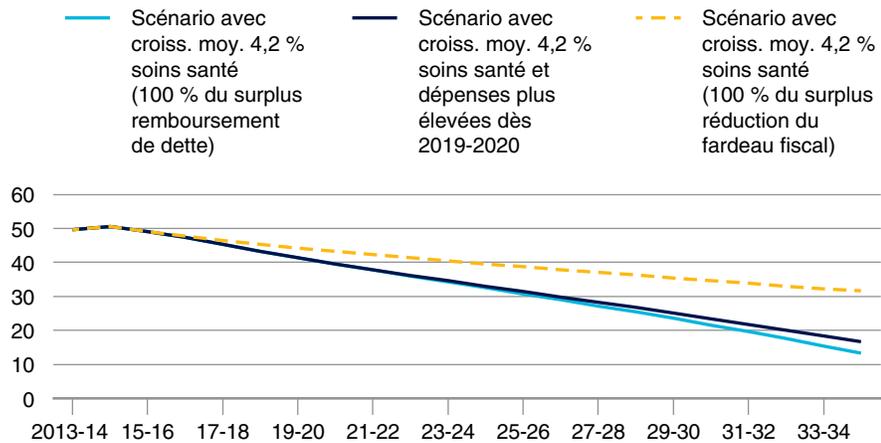


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 24c

Dettes nettes du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de répartition des surplus

(% du PIB)

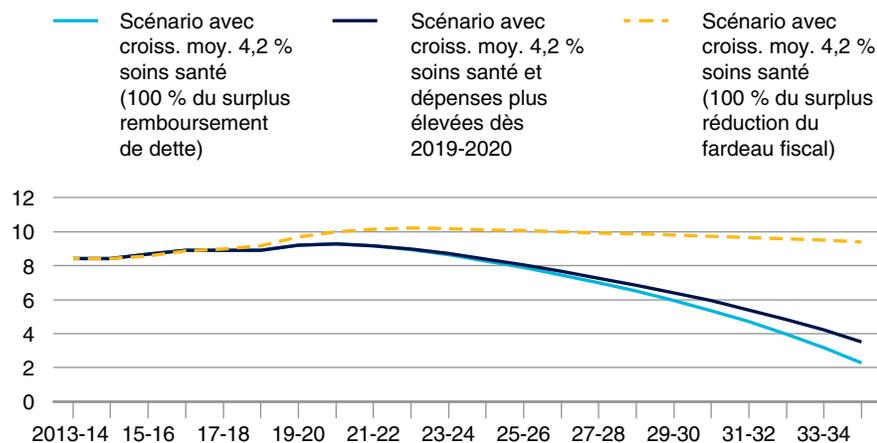


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 24d

Coûts du service de la dette, selon différents scénarios de dépenses et de répartition des surplus

(milliards \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Les trois scénarios analysés dans cette section illustrent les conséquences des différentes options qui s'offrent aux Québécois au regard de la marge de manœuvre dégagée grâce au contrôle de la croissance des coûts des soins de santé à 4,2 %. Les avantages et inconvénients de chacune des options sont expliqués afin d'éclairer les choix possibles. Chacune de ces options est viable et n'hypothèque pas la capacité des prochaines générations à prendre leurs propres décisions.

Conclusion

Près d'un an après la publication par l'IdQ de l'étude *Choc démographique et finances publiques : Pour un contrat social durable*, le contexte a évolué. Le nécessaire redressement des finances publiques est solidement amorcé et les prévisions de croissance économique sont meilleures que prévu. Les perspectives d'avenir pour le Québec sont maintenant plus favorables.

Une fois l'équilibre budgétaire atteint, les efforts devront être axés vers la mise en œuvre de réformes en santé pérennes qui permettront de contrôler la croissance des coûts à 4,2 % par année, en baisse de 1 point de pourcentage par rapport aux prévisions. Cela impliquera de tout remettre sur la table et d'accepter d'en discuter collectivement en laissant de côté les idées préconçues. Parallèlement, il faudra éviter à court terme de retomber dans la spirale de la croissance incontrôlée des dépenses de programmes attribuées aux nouveaux projets de développement (croissance au-delà de la hausse de la population et de l'inflation).

Le respect de ces conditions mettra fin à la période de budgets déficitaires que vit le Québec depuis longtemps et permettra de dégager une solide marge de manœuvre. Sans cette marge de manœuvre, les Québécois devront régulièrement subir une diminution des services comme cela aura été le cas en 2014-2015 et 2015-2016.

En poursuivant le redressement amorcé et en contrôlant la croissance des coûts des soins de santé, le Québec pourra à la fois, pour une des rares fois de son histoire et malgré les pressions qu'exercera le vieillissement de la population :

- maintenir le niveau de ses services à la population;
- réduire le poids de sa dette;
- dégager une marge de manœuvre qui lui permettra de faire face à une conjoncture économique plus difficile que prévu;
- faire des choix quant à son avenir.

Ce tournant historique permettra au Québec de prendre un nouvel essor. Et il en est tout à fait capable.

ANNEXE A

Scénario 4

Le scénario 4 consiste à allouer 50 % des surplus au remboursement de la dette, et 50 % à l'allègement du fardeau fiscal des ménages et des entreprises. Ce scénario est à mi-chemin entre celui où la totalité des surplus est consacrée au remboursement de la dette et celui où la totalité des surplus sert à réduire le fardeau fiscal.

Du côté des avantages, on constate que le PIB serait légèrement plus élevé que selon les prévisions actuelles (voir les détails à l'annexe 2).

En ce qui concerne la santé fiscale de la province, les effets de ce scénario se situent entre les deux cas extrêmes présentés précédemment. Les surplus sont effectivement inférieurs à ceux du scénario 1, selon lequel 100 % des surplus serviraient à rembourser la dette, alors que les effets cumulés des intérêts supplémentaires sur la dette nette sont apparents à plus long terme.

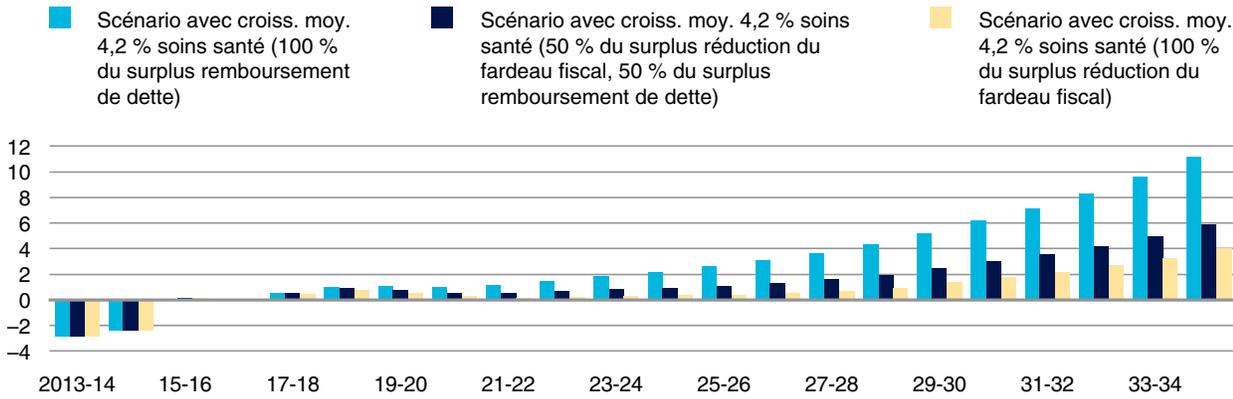
En montant absolu, la dette nette du Québec demeurerait très près de son niveau actuel et évoluerait autour des 200 G\$ durant les 20 prochaines années (voir les graphiques 1a à 1d). Étant donné l'expansion du PIB nominal, cela représente un gain en marge de manœuvre à long terme pour le Québec. Mais cette marge se rétrécirait si la croissance économique à long terme ou même les pressions inflationnistes s'avéraient décevantes.

En pourcentage du PIB, la trajectoire de la dette nette selon le scénario 4 (50 %-50 %) ressemble plus à celle du scénario 3, selon lequel 100 % des surplus seraient alloués à l'allègement du fardeau fiscal, étant donné les intérêts composés sur la dette. Cela signifie que la performance relative du Québec ne s'apprécierait pas comparativement à celle des autres provinces, faute de détérioration chez celles-ci.

Graphique 1a

Surplus et déficits du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de répartition des surplus

(milliards \$)

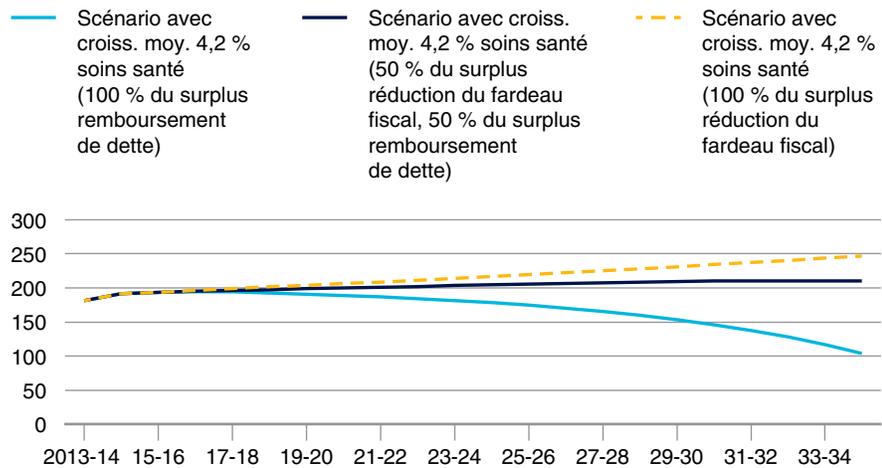


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 1b

Dettes nettes du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de répartition des surplus

(milliards \$)

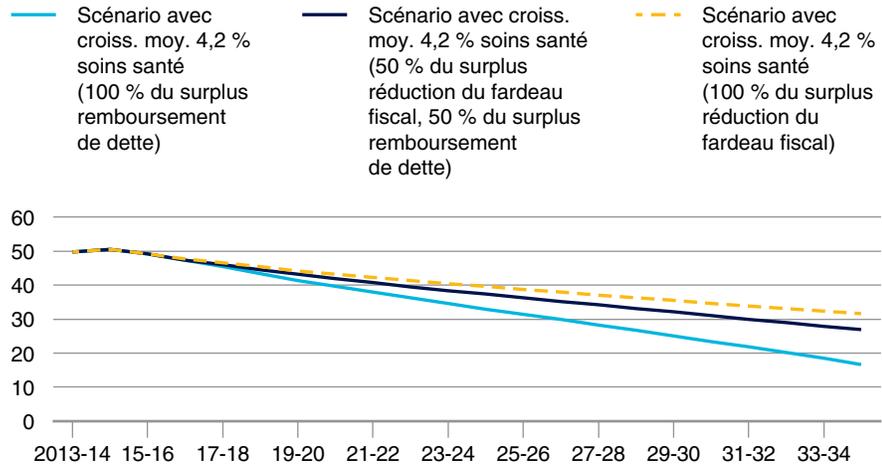


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 1c

Dette nette du gouvernement du Québec, selon différents scénarios de répartition des surplus

(% du PIB)

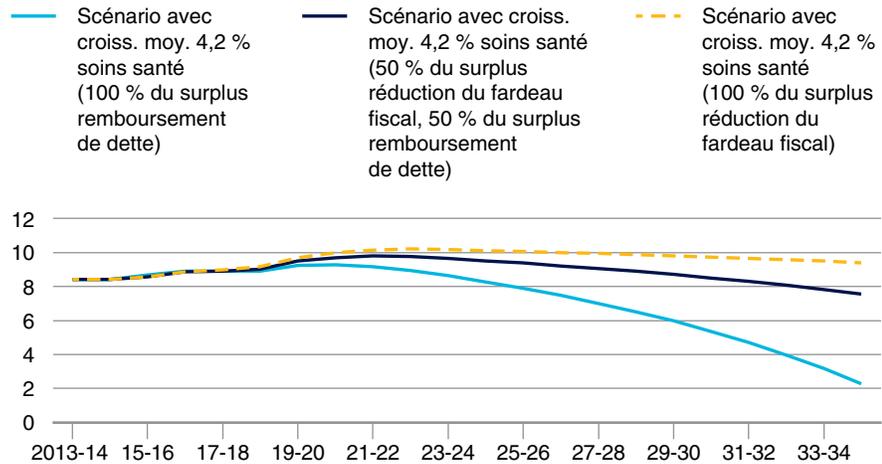


Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 1d

Coûts du service de la dette du Québec, selon différents scénarios

(milliards \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

ANNEXE B

Multiplicateur fiscal

Les effets d'une réduction du fardeau fiscal sur les surplus et déficits, sur les coûts de la dette et sur l'endettement global du Québec sont plus difficiles à mesurer que dans le cas où les surplus sont alloués au remboursement de la dette. Ce scénario n'est toutefois pas nécessairement moins avantageux.

Dans un premier temps, le fait de réduire les impôts (ce qui diminue les sommes pouvant être consacrées au remboursement de la dette) mène à un ratio dette/PIB relativement plus élevé, puisque le numérateur (nombre au-dessus de la barre de fraction) est alors plus important. Dans un deuxième temps, cette diminution de l'imposition globale a un effet positif sur le dynamisme de l'économie, ce qui contribue à augmenter le PIB, et donc à réduire ce même ratio grâce à l'augmentation du dénominateur (nombre en dessous de la barre de fraction). Une portion de ce PIB additionnel est ensuite imposée et retourne en partie au gouvernement, ce qui réduit à nouveau le ratio dette/PIB. En bref, il est généralement entendu qu'à court terme, une réduction du fardeau fiscal augmente le ratio dette/PIB, le premier effet direct (effet de première ronde) étant plus important que les deux autres – qui sont indirects.

En d'autres mots, une réduction du fardeau fiscal a un effet néfaste sur le niveau d'endettement, mais dans une moindre mesure qu'un ratio d'un pour un. Les niveaux des multiplicateurs fiscaux ne sont pas identiques dans la littérature et ont tendance à varier au fil du temps au sein même des différentes économies. Selon les plus récentes estimations du Conference Board du Canada pour le Québec (2010), le multiplicateur des impôts des entreprises est de 0,36 : une réduction de 1 \$ de l'impôt

des entreprises augmente le PIB de 0,36 \$ à court terme. Celui relié à l'impôt des ménages est de 0,61. Cette activité économique additionnelle génère ensuite des revenus gouvernementaux supplémentaires, ce qui compense partiellement le coût de telles mesures.

En utilisant les multiplicateurs fournis par le Conference Board, il a été possible de mesurer l'impact de l'allocation des surplus à la réduction du fardeau fiscal. Étant donné la forte variabilité des multiplicateurs dans la littérature, il est plus prudent de restreindre cet exercice à l'année du premier surplus du gouvernement québécois et aux cinq exercices suivants. Pour ce faire, 30 % de ces baisses d'impôt seront allouées aux entreprises et l'autre 70 % aux ménages. Cela représente approximativement leurs poids relatifs dans les revenus gouvernementaux provenant de l'impôt sur le revenu. L'analyse implique que les autres postes de revenus du gouvernement demeurent constants, notamment les taxes à la consommation, les droits et permis, et autres sources de revenus.

À titre explicatif, il est utile de décrire la dynamique résultant de la répartition du surplus de 516 M\$ attendu en 2017-2018, si l'on choisit d'en consacrer la moitié au remboursement de la dette et l'autre moitié à une baisse du fardeau fiscal (soit le scénario 4 présenté à l'annexe 1).

D'après le scénario 4, le montant servant au remboursement de la dette serait de 258 M\$; le fardeau d'imposition des ménages diminuerait de 180 M\$ et celui des entreprises de 77 M\$. Ces réductions d'impôt, qui auraient des répercussions positives sur l'activité économique, permettraient au PIB d'augmenter de 138 M\$. En présumant qu'environ 15 % de cette production additionnelle reviendrait dans les coffres de l'État par l'intermédiaire des divers modes de taxation, quelque 21 M\$ viendraient s'ajouter au surplus budgétaire. C'est donc dire que le coût d'une réduction du fardeau fiscal de 258 M\$ équivaut en fait à 237 M\$. Ce montant représente la dette additionnelle portée aux finances publiques comparativement au scénario 1, selon lequel 100 % des surplus sont alloués au remboursement de la dette. Cela signifie que le surplus attendu pour 2018-2019 devra aussi être amputé de l'intérêt payé

sur cette dette supplémentaire, soit de 11 M\$ ou 4,7 %, si l'on applique le taux moyen du coût de la dette par rapport à la dette nette pour la décennie en cours estimée par le Conference Board du Canada. Le tableau 1a présente les étapes permettant l'estimation du scénario 3, selon lequel 100 % des surplus vont à l'allègement du fardeau fiscal. Le tableau 1b présente les étapes permettant l'estimation de la dette pour les cinq années suivant le premier surplus du gouvernement québécois, selon le scénario 4.

Tableau 1a
Scénario 100 % fardeau fiscal
(en millions de dollars)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Surplus prévu (Scénario 100 % dette)	516	985	1 019	1 005	1 141	1 497
Surplus prévu (Scénario 100 % fardeau)	516	963	901	782	821	1 070
Dette (0 % du surplus)	–	–	–	–	–	–
Entreprises (30 % du surplus)	155	289	270	235	246	321
Ménages (70 % du surplus)	361	674	631	548	575	749
Contribution additionnelle au PIB	276	515	482	418	439	572
Provenant des entreprises (mult.: 0,36)	56	104	97	84	89	116
Provenant des ménages (mult.: 0,61)	220	411	385	334	351	457
Revenus gouvernementaux perçus (hyp.: 15 %)	41	77	72	63	66	86
Véritable remboursement de la dette*	41	77	72	63	66	86
Différence dette nette vs scénario 100 % dette	474	2 520	4 746	6 813	9 129	12 066
Coût de service de dette additionnelle (hyp.: 4,7 %)		22	118	222	319	428
Dette nette (scénario 100 % dette)	194 183	192 417	190 576	188 707	186 659	184 211
Dette nette (scénario 100 % fardeau)	194 648	194 915	195 283	195 461	195 705	196 165
Dette nette en % du PIB (scénario 100 % dette)	45,4	43,3	41,3	39,5	37,8	36,0
Dette nette en % du PIB (scénario 50 % - 50 %)	45,5	43,8	42,3	40,9	39,6	38,3

*Pour simplifier l'analyse, nous ne supposons que l'effet de première ronde. En réalité, ces revenus seraient réalloués à la réduction du fardeau fiscal des ménages et des entreprises, ce qui contribuerait à augmenter le PIB à nouveau, les revenus gouvernementaux, et ainsi de suite. Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 1b

Scénario 50 % dette - 50 % fardeau fiscal

(en millions de dollars)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Surplus prévu (Scénario 100 % dette)	516	985	1 019	1 005	1 141	1 497
Surplus prévu (Scénario 50-50)	516	974	936	842	907	1 184
Dette (50 % du surplus)	258	487	468	421	453	592
Entreprises (15 % du surplus)	77	146	140	126	136	178
Ménages (35 % du surplus)	180	341	328	295	317	415
Contribution additionnelle au PIB	138	260	250	225	243	317
Provenant des entreprises (mult.: 0,36)	28	53	51	45	49	64
Provenant des ménages (mult.: 0,61)	110	208	200	180	194	253
Revenus gouvernementaux perçus (hyp.: 15 %)	21	39	38	34	36	48
Véritable remboursement de la dette*	279	526	506	455	490	640
Différence dette nette vs scénario 100 %	237	1 774	3 462	4 987	6 678	8 793
Coût de service de dette additionnelle (hyp.: 4,7 %)		11	83	162	234	313
Dette nette (scénario 100 % dette)	194 183	192 417	190 576	188 707	186 659	184 211
Dette nette (scénario 50 % - 50 %)	194 411	194 168	193 998	193 634	193 254	192 892
Dette nette en % du PIB (scénario 100 % dette)	45,4	43,3	41,3	39,5	37,8	36,0
Dette nette en % du PIB (scénario 50 % - 50 %)	45,4	43,7	42,1	40,5	39,1	37,7

*Pour simplifier l'analyse, nous ne supposons que l'effet de première ronde. En réalité, ces revenus seraient réalloués à la réduction du fardeau fiscal des ménages et des entreprises, ce qui contribuerait à augmenter le PIB à nouveau, les revenus gouvernementaux, et ainsi de suite.

Source : Le Conference Board du Canada.

ANNEXE C

Tableau 1

Principaux indicateurs économiques, Québec

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
PIB aux prix du marché (en millions \$)	359 081	364 761	378 368	394 390	411 171	427 807	444 084	460 988	477 508	493 960	511 674	529 469	547 987	567 188	586 757	607 149	628 838	652 073	676 740	701 526	727 789	754 706	781 901
	2,8	1,6	3,7	4,2	4,3	4,0	3,8	3,8	3,6	3,4	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,6	3,7	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6
PIB aux prix du marché (en millions \$ de 2007)	329 345	332 102	338 016	346 169	355 020	362 550	369 216	376 325	382 555	388 030	394 123	399 886	405 816	411 855	417 766	423 867	430 455	437 669	445 378	452 699	460 497	468 231	475 651
	1,5	0,8	1,8	2,4	2,6	2,1	1,8	1,9	1,7	1,4	1,6	1,5	1,5	1,5	1,4	1,5	1,6	1,7	1,8	1,6	1,7	1,7	1,6
PIB en termes de revenus excédent d'exploitation brut (en millions \$)	91 148	89 436	95 155	101 614	106 983	111 940	117 010	122 688	128 803	135 002	141 749	148 785	156 507	164 561	172 510	181 141	190 435	200 672	211 252	222 051	233 650	245 731	257 850
	-0,8	-1,9	6,4	6,8	5,3	4,6	4,5	4,9	5,0	4,8	5,0	5,0	5,2	5,1	4,8	5,0	5,1	5,4	5,3	5,1	5,2	5,2	4,9
Déflateur implicite des prix – PIB au prix du marché (2007 = 1,00)	1,09	1,10	1,12	1,14	1,16	1,18	1,20	1,22	1,25	1,27	1,30	1,32	1,35	1,38	1,40	1,43	1,46	1,49	1,52	1,55	1,58	1,61	1,64
	1,21	0,74	1,92	1,78	1,66	1,89	1,93	1,85	1,90	1,99	1,98	1,99	1,99	1,99	1,99	1,99	1,99	1,99	1,99	1,99	1,99	1,99	1,99
Indice des prix à la consommation (2002 = 1,00)	1,21	1,22	1,24	1,26	1,28	1,31	1,34	1,36	1,39	1,42	1,45	1,48	1,51	1,54	1,57	1,61	1,64	1,67	1,71	1,74	1,78	1,82	1,85
	1,6	0,7	1,5	1,7	2,1	2,0	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
Revenu primaire des ménages (en millions \$)	244 617	249 238	255 974	265 616	276 334	287 412	298 101	308 654	318 066	327 198	337 062	346 751	356 513	366 640	377 308	388 140	399 571	411 521	424 481	437 388	450 996	464 847	478 985
	3,9	1,9	2,7	3,8	4,0	4,0	3,7	3,5	3,0	2,9	3,0	2,9	2,8	2,8	2,9	2,9	2,9	3,0	3,1	3,0	3,1	3,1	3,0
Revenu disponible des ménages (en millions \$)	216 008	219 056	225 595	234 687	243 464	253 480	262 464	271 418	279 761	287 971	296 815	305 372	313 964	322 762	331 950	341 307	351 025	361 249	372 551	383 681	395 341	407 077	418 976
	4,1	1,4	3,0	4,0	3,7	4,1	3,5	3,4	3,1	2,9	3,1	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,9	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9
Dépenses de consommation finale des ménages (en millions \$)	206 940	214 288	220 736	227 615	235 813	245 148	253 625	261 481	268 712	276 222	284 151	292 189	300 741	309 504	318 619	328 203	338 229	348 733	360 057	371 363	383 126	395 097	407 343
	2,5	3,6	3,0	3,1	3,6	4,0	3,5	3,1	2,8	2,8	2,9	2,8	2,9	2,9	2,9	3,0	3,1	3,1	3,2	3,1	3,2	3,1	3,1
Rémunération des employés (en milliers \$)	39,7	40,2	41,1	42,0	43,0	44,1	45,2	46,4	47,6	48,8	50,1	51,4	52,7	54,0	55,3	56,6	57,9	59,3	60,8	62,3	63,8	65,3	66,8
	1,9	1,3	2,4	2,1	2,3	2,5	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5	2,6	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,6	2,4	2,4	2,3	2,4
Population (en milliers)	8 085	8 154	8 215	8 288	8 354	8 419	8 486	8 553	8 619	8 684	8 747	8 809	8 871	8 931	8 989	9 046	9 100	9 153	9 204	9 253	9 301	9 347	9 391
	1,0	0,9	0,7	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
Population active (en milliers)	4 364	4 398	4 399	4 435	4 486	4 524	4 557	4 586	4 603	4 612	4 626	4 635	4 639	4 651	4 663	4 676	4 687	4 700	4 717	4 733	4 751	4 772	4 789
	1,1	0,8	0,0	0,8	1,1	0,9	0,7	0,6	0,4	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4
Emploi (en milliers)	4 038	4 060	4 057	4 103	4 161	4 215	4 253	4 285	4 301	4 311	4 325	4 335	4 339	4 349	4 363	4 373	4 388	4 404	4 420	4 439	4 458	4 478	4 496
	1,6	0,5	-0,1	1,1	1,4	1,3	0,9	0,8	0,4	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Taux de chômage (%)	7,5	7,7	7,8	7,5	7,2	6,8	6,7	6,6	6,6	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	6,4	6,5	6,4	6,3	6,3	6,2	6,2	6,2	6,1
	-5,9	2,9	1,1	-3,7	-3,5	-5,5	-2,2	-1,8	0,0	-0,5	-0,5	-0,6	0,2	0,0	-0,7	0,6	-1,4	-1,1	-0,3	-1,3	-0,6	-0,3	-0,7
Mises en chantier (en milliers d'unités)	45,9	38,6	38,7	35,7	35,8	35,2	34,6	34,1	32,9	31,2	29,2	28,1	27,8	27,9	27,0	26,0	25,1	24,9	24,5	24,7	24,7	24,6	24,4
	-2,3	-16,0	0,4	-7,7	0,1	-1,6	-1,6	-1,7	-3,5	-5,1	-6,4	-3,7	-1,2	0,4	-3,1	-4,0	-3,2	-1,0	-1,7	0,9	0,2	-0,3	-0,8
Ventes au détail (en millions \$)	104 052	107 192	109 153	112 804	117 112	122 034	126 780	131 264	135 499	139 902	144 545	149 197	154 082	159 034	164 187	169 450	174 879	180 546	186 672	192 757	199 075	205 461	211 961
	0,9	3,0	1,8	3,3	3,8	4,2	3,9	3,5	3,2	3,3	3,3	3,2	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,4	3,3	3,3	3,2	3,2

Remarque : Pour chaque indicateur, la première ligne donne le niveau, la deuxième, la variation en pourcentage par rapport à la période précédente.
Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 2

Hypothèses sur l'évolution des revenus du gouvernement du Québec

(millions \$)

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Revenus budgétaires	67 566	69 770	71 225	74 311	77 121	79 951	82 908	85 957	88 804	91 766	94 931	98 129	101 419	104 829	108 364	112 066	115 944	120 027	124 356	128 671	133 112	137 720	142 477
	3,1	3,3	2,1	4,3	3,8	3,7	3,7	3,7	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,5	3,5	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5
Revenus autonomes	51 859	53 242	54 413	56 967	59 260	61 644	64 041	66 437	68 670	70 892	73 282	75 672	78 150	80 714	83 380	86 143	89 065	92 156	95 482	98 814	102 332	105 930	109 598
	3,2	2,7	2,2	4,7	4,0	4,0	3,9	3,7	3,4	3,2	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,4	3,5	3,6	3,5	3,6	3,5	3,5
Impôt sur le revenu des particuliers	18 753	19 399	19 844	21 327	22 801	23 898	24 965	26 025	26 977	27 907	28 916	29 914	30 925	31 979	33 095	34 235	35 445	36 717	38 105	39 495	40 970	42 480	44 030
	-1,2	3,4	2,3	7,5	6,9	4,8	4,5	4,2	3,7	3,4	3,6	3,4	3,4	3,4	3,5	3,4	3,5	3,6	3,8	3,6	3,7	3,7	3,6
Impôts des sociétés	3 919	3 254	3 512	4 287	4 730	4 820	5 039	5 283	5 546	5 813	6 104	6 407	6 739	7 086	7 429	7 800	8 200	8 641	9 097	9 562	10 061	10 582	11 103
	0,6	-17,0	7,9	22,1	10,3	1,9	4,5	4,9	5,0	4,8	5,0	5,0	5,2	5,1	4,8	5,0	5,1	5,4	5,3	5,1	5,2	5,2	4,9
Taxes de vente	14 287	15 150	15 542	16 040	16 617	17 275	17 873	18 426	18 936	19 465	20 024	20 590	21 193	21 810	22 453	23 128	23 834	24 575	25 373	26 169	26 998	27 842	28 705
	8,6	6,0	2,6	3,2	3,6	4,0	3,5	3,1	2,8	2,8	2,9	2,8	2,9	2,9	2,9	3,0	3,1	3,1	3,2	3,1	3,2	3,1	3,1
Autres taxes à la consommation	7 893	8 237	8 401	8 571	8 362	8 653	8 923	9 205	9 462	9 705	9 968	10 221	10 473	10 730	11 000	11 270	11 554	11 851	12 178	12 497	12 832	13 168	13 509
	5,2	4,4	2,0	2,0	-2,4	3,5	3,1	3,2	2,8	2,6	2,7	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,6	2,8	2,6	2,7	2,6	2,6
Entreprises publiques	4 680	5 430	5 077	4 750	4 701	4 891	5 077	5 271	5 459	5 648	5 850	6 054	6 265	6 485	6 709	6 942	7 190	7 455	7 737	8 021	8 321	8 629	8 940
	-1,5	16,0	-6,5	-6,4	-1,0	4,0	3,8	3,8	3,6	3,4	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,6	3,7	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6
Autres revenus autonomes	2 327	1 772	2 037	1 991	2 048	2 105	2 165	2 227	2 290	2 354	2 420	2 487	2 555	2 625	2 696	2 768	2 842	2 916	2 993	3 070	3 149	3 229	3 311
	17,3	-23,8	15,0	-2,3	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Transferts en matière de programmes sociaux	15 707	16 528	16 812	17 321	17 861	18 307	18 867	19 520	20 134	20 874	21 649	22 457	23 269	24 114	24 983	25 923	26 879	27 871	28 874	29 857	30 780	31 790	32 879
	3,0	5,2	1,7	3,0	3,1	2,5	3,1	3,5	3,1	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6	3,8	3,7	3,7	3,6	3,4	3,1	3,3	3,4
Transfert canadien en matière de santé	4 792	5 290	4 845	5 582	5 925	6 062	6 238	6 474	6 718	6 968	7 215	7 474	7 746	8 031	8 326	8 634	8 947	9 266	9 589	9 929	10 278	10 644	11 028
	6,2	10,4	-8,4	15,2	6,1	2,3	2,9	3,8	3,8	3,7	3,5	3,6	3,6	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,5	3,5	3,5	3,6	3,6
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 486	1 534	1 588	1 603	1 612	1 619	1 631	1 646	1 671	1 699	1 725	1 754	1 785	1 816	1 845	1 875	1 903	1 931	1 953	1 979	2 002	2 026	2 052
	-0,2	3,2	3,5	0,9	0,6	0,5	0,7	0,9	1,5	1,7	1,5	1,7	1,8	1,7	1,6	1,6	1,5	1,4	1,2	1,3	1,2	1,2	1,3
Péréquation	7 391	7 833	9 286	9 550	9 709	9 992	10 346	10 730	11 056	11 498	11 981	12 481	12 970	13 479	14 001	14 581	15 174	15 797	16 431	17 026	17 553	18 149	18 804
	-5,4	6,0	18,5	2,8	1,7	2,9	3,5	3,7	3,0	4,0	4,2	4,2	3,9	3,9	3,9	4,1	4,1	4,1	4,0	3,6	3,1	3,4	3,6
Autres transferts	2 038	1 871	1 093	586	616	633	651	670	689	708	728	748	768	789	811	833	855	877	900	923	947	971	996
	42,7	-8,2	-41,6	-46,4	5,1	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5

Remarque : Pour chaque indicateur, la première ligne donne le niveau, la deuxième, la variation en pourcentage par rapport à la période précédente.
Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 3

Dépenses budgétaires du Québec : Scénario de statu quo en matière de dépenses (croissance des coûts en soins de santé de 5,2 %)

(millions \$)

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Dépenses budgétaires	70 013	72 756	74 134	74 812	77 171	79 814	82 633	86 031	89 330	92 677	96 092	99 629	103 366	107 269	111 340	115 611	120 085	124 748	129 688	134 724	139 919	145 217	150 677
	1,7	3,9	1,9	0,9	3,2	3,4	3,5	4,1	3,8	3,7	3,7	3,7	3,8	3,8	3,8	3,8	3,9	3,9	4,0	3,9	3,9	3,8	3,8
Dépenses de programmes	62 247	64 322	65 704	66 141	68 260	70 910	73 706	76 759	79 963	83 298	86 766	90 416	94 256	98 220	102 305	106 539	110 921	115 434	120 187	125 005	129 945	134 948	140 078
	1,2	3,3	2,1	0,7	3,2	3,9	3,9	4,1	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,1	4,0	4,0	3,9	3,8
Santé	30 105	31 088	32 346	33 219	34 925	36 694	38 530	40 505	42 583	44 743	47 006	49 367	51 862	54 443	57 134	59 952	62 901	65 995	69 289	72 670	76 200	79 820	83 576
	2,6	3,3	4,0	2,7	5,1	5,1	5,0	5,1	5,1	5,1	5,1	5,0	5,1	5,0	4,9	4,9	4,9	4,9	5,0	4,9	4,9	4,8	4,7
Part des revenus budgétaires (en %)	44,6	44,6	45,4	44,7	45,3	45,9	46,5	47,1	48,0	48,8	49,5	50,3	51,1	51,9	52,7	53,5	54,3	55,0	55,7	56,5	57,2	58,0	58,7
Éducation	15 991	16 810	16 963	17 282	17 660	18 102	18 606	19 211	19 856	20 539	21 243	22 018	22 841	23 690	24 540	25 403	26 272	27 119	27 995	28 840	29 645	30 414	31 161
	1,49	5,12	0,9	1,9	2,2	2,5	2,8	3,3	3,4	3,4	3,4	3,7	3,7	3,7	3,6	3,5	3,4	3,2	3,2	3,0	2,8	2,6	2,5
Part des revenus budgétaires (en %)	23,7	24,1	23,8	23,3	22,9	22,6	22,4	22,3	22,4	22,4	22,4	22,4	22,5	22,6	22,6	22,7	22,7	22,6	22,5	22,4	22,3	22,1	21,9
Services sociaux et autres dépenses de programmes	16 151	16 424	16 395	15 640	15 674	16 114	16 571	17 043	17 524	18 016	18 517	19 030	19 553	20 087	20 631	21 184	21 747	22 320	22 903	23 495	24 099	24 714	25 340
	-1,5	1,7	-0,2	-4,6	0,2	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Service de la dette	7 766	8 434	8 430	8 671	8 911	8 904	8 926	9 272	9 367	9 379	9 326	9 213	9 110	9 049	9 035	9 072	9 164	9 314	9 501	9 719	9 974	10 269	10 599
	5,7	8,6	-0,0	2,9	2,8	-0,1	0,2	3,9	1,0	0,1	-0,6	-1,2	-1,1	-0,7	-0,2	0,4	1,0	1,6	2,0	2,3	2,6	3,0	3,2
Résultats nets des organismes consolidés	1 808	1 283	1 844	2 118	2 338	2 914	3 249	3 342	3 436	3 533	3 631	3 732	3 835	3 940	4 047	4 155	4 266	4 379	4 493	4 610	4 728	4 849	4 972
	16,8	-29,0	43,7	14,9	10,4	24,6	11,5	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Surplus/Déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 515	-1 703	-1 065	1 617	2 288	3 051	3 525	3 268	2 910	2 622	2 470	2 232	1 888	1 499	1 071	610	125	-342	-839	-1 444	-2 079	-2 648	-3 228
	40,7	-32,3	-37,5	-251,8	43,6	33,3	15,5	-7,3	-10,9	-9,9	-5,8	-9,6	-15,4	-20,6	-28,6	-43,0	-79,5	-374,0	145,0	72,1	44,0	27,4	21,9
Résultats nets du Fonds des générations	-961	-1 121	-1 285	-1 617	-2 288	-2 826	-3 162	-3 268	-2 910	-2 622	-2 470	-2 232	-1 888	-1 499	-1 071	-610	-125	0	0	0	0	0	0
	14,4	16,6	14,6	25,8	41,5	23,5	11,9	3,3	-10,9	-9,9	-5,8	-9,6	-15,4	-20,6	-28,6	-43,0	-79,5	-100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire	-1 600	-2 824	-2 350	0	0	225	363	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-342	-839	-1 444	-2 079	-2 648	-3 228
	-39,1	76,5	-16,8	-100,0	0,0	-	61,2	-100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	145,0	72,1	44,0	27,4	21,9
Déficits cumulés	118 106	119 889	124 754	123 160	120 872	117 821	114 296	111 028	108 118	105 496	103 026	100 793	98 906	97 406	96 336	95 725	95 600	95 943	96 782	98 226	100 304	102 952	106 180
	2,5	1,5	4,1	-1,3	-1,9	-2,5	-3,0	-2,9	-2,6	-2,4	-2,3	-2,2	-1,9	-1,5	-1,1	-0,6	-0,1	0,4	0,9	1,5	2,1	2,6	3,1
Actifs non financiers	57 392	61 372	66 407	70 575	73 836	76 653	79 034	81 464	83 944	86 476	89 059	91 696	94 386	97 133	99 936	102 796	105 716	108 695	111 736	114 840	118 008	121 240	124 540
	10,6	6,9	8,2	6,3	4,6	3,8	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7
Dette nette	175 498	181 261	191 161	193 735	194 708	194 474	193 330	192 493	192 063	191 972	192 085	192 489	193 292	194 539	196 271	198 522	201 316	204 638	208 518	213 066	218 312	224 193	230 720
	5,0	3,3	5,5	1,3	0,5	-0,1	-0,6	-0,4	-0,2	-0,0	0,1	0,2	0,4	0,6	0,9	1,1	1,4	1,7	1,9	2,2	2,5	2,7	2,9
Valeur capitalisée du Fonds des générations	5 238	5 659	6 944	8 561	10 849	13 675	16 837	20 105	23 015	25 637	28 108	30 340	32 227	33 727	34 797	35 408	35 533	35 533	35 533	35 533	35 533	35 533	35 533
	22,5	8,0	22,7	23,3	26,7	26,0	23,1	19,4	14,5	11,4	9,6	7,9	6,2	4,7	3,2	1,8	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Remarque : Pour chaque indicateur, la première ligne donne le niveau, la deuxième, la variation en pourcentage par rapport à la période précédente.
Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 4

Dépenses budgétaires du Québec : Scénario de croissance des coûts des soins de santé à 4,2 % (100 % des surplus alloués à la dette

(millions \$)

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Dépenses budgétaires	70 013	72 756	74 134	74 812	77 171	79 523	82 010	85 027	87 891	90 720	93 531	96 380	99 334	102 346	105 408	108 542	111 739	114 971	118 331	121 647	124 967	128 227	131 470
	1,7	3,9	1,9	0,9	3,2	3,0	3,1	3,7	3,4	3,2	3,1	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,8	2,7	2,6	2,5
Dépenses de programmes	62 247	64 322	65 704	66 141	68 260	70 619	73 099	75 803	78 628	81 551	84 572	87 739	91 056	94 459	97 944	101 535	105 230	109 007	112 969	116 950	121 002	125 066	129 198
	1,2	3,3	2,1	0,7	3,2	3,5	3,5	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,3
Santé	30 105	31 088	32 346	33 219	34 652	36 123	37 633	39 252	40 943	42 682	44 489	46 359	48 321	50 332	52 413	54 579	56 831	59 179	61 672	64 206	66 838	69 508	72 256
	2,6	3,3	4,0	2,7	4,3	4,2	4,2	4,3	4,3	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,1	4,2	4,1	4,1	4,0	4,0
Part des revenus budgétaires (en %)	44,6	44,6	45,4	44,7	44,9	45,2	45,4	45,7	46,1	46,5	46,9	47,2	47,6	48,0	48,4	48,7	49,0	49,3	49,6	49,9	50,2	50,5	50,7
Éducation	15 991	16 810	16 963	17 282	17 660	18 102	18 606	19 211	19 856	20 539	21 243	22 018	22 841	23 690	24 540	25 403	26 272	27 119	27 995	28 840	29 645	30 414	31 161
	1,49	5,12	0,9	1,9	2,2	2,5	2,8	3,3	3,4	3,4	3,4	3,7	3,7	3,7	3,6	3,5	3,4	3,2	3,2	3,0	2,8	2,6	2,5
Part des revenus budgétaires (en %)	23,7	24,1	23,8	23,3	22,9	22,6	22,4	22,3	22,4	22,4	22,4	22,4	22,5	22,6	22,6	22,7	22,7	22,6	22,5	22,4	22,3	22,1	21,9
Services sociaux et autres dépenses de programmes	16 151	16 424	16 395	15 640	15 947	16 395	16 860	17 340	17 830	18 330	18 840	19 361	19 894	20 437	20 990	21 553	22 126	22 709	23 302	23 905	24 519	25 144	25 782
	-1,5	1,7	-0,2	-4,6	2,0	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Service de la dette	7 766	8 434	8 430	8 671	8 911	8 904	8 912	9 224	9 263	9 169	8 959	8 641	8 277	7 886	7 464	7 007	6 509	5 964	5 362	4 696	3 965	3 161	2 272
	5,7	8,6	-0,0	2,9	2,8	-0,1	0,1	3,5	0,4	-1,0	-2,3	-3,5	-4,2	-4,7	-5,4	-6,1	-7,1	-8,4	-10,1	-12,4	-15,6	-20,3	-28,1
Résultats nets des organismes consolidés	1 808	1 283	1 844	2 118	2 338	2 914	3 249	3 342	3 436	3 533	3 631	3 732	3 835	3 940	4 047	4 155	4 266	4 379	4 493	4 610	4 728	4 849	4 972
	16,8	-29,0	43,7	14,9	10,4	24,6	11,5	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Surplus et déficits avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 515	-1 703	-1 065	1 617	2 288	3 342	4 147	4 272	4 349	4 579	5 031	5 481	5 920	6 423	7 002	7 679	8 471	9 434	10 518	11 634	12 873	14 342	15 979
	40,7	-32,3	-37,5	-251,8	43,6	46,0	24,1	3,0	1,8	5,3	9,9	8,9	8,0	8,5	9,0	9,7	10,3	11,4	11,5	10,6	10,7	11,4	11,4
Résultats nets du Fonds des générations	-961	-1 121	-1 285	-1 617	-2 288	-2 826	-3 162	-3 252	-3 344	-3 438	-3 534	-3 632	-3 732	-3 834	-3 938	-4 044	-4 152	-4 261	-4 373	-4 486	-4 602	-4 719	-4 839
	14,4	16,6	14,6	25,8	41,5	23,5	11,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire	-1 600	-2 824	-2 350	0	0	516	985	1 019	1 005	1 141	1 497	1 849	2 188	2 589	3 064	3 635	4 320	5 173	6 145	7 148	8 272	9 623	11 140
	-39,1	76,5	-16,8	-100,0	0,0	-	91,0	3,5	-1,4	13,5	31,3	23,5	18,3	18,3	18,4	18,6	18,8	19,8	18,8	16,3	15,7	16,3	15,8
Déficits cumulés	118 106	119 889	124 754	123 160	120 872	117 530	113 383	109 111	104 763	100 184	95 152	89 672	83 752	77 329	70 327	62 648	54 176	44 742	34 224	22 590	9 717	-4 625	-20 605
	2,5	1,5	4,1	-1,3	-1,9	-2,8	-3,5	-3,8	-4,0	-4,4	-5,0	-5,8	-6,6	-7,7	-9,1	-10,9	-13,5	-17,4	-23,5	-34,0	-57,0	-147,6	345,5
Actifs non financiers	57 392	61 372	66 407	70 575	73 836	76 653	79 034	81 464	83 944	86 476	89 059	91 696	94 386	97 133	99 936	102 796	105 716	108 695	111 736	114 840	118 008	121 240	124 540
	10,6	6,9	8,2	6,3	4,6	3,8	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7
Dette nette	175 498	181 261	191 161	193 735	194 708	194 183	192 417	190 576	188 707	186 659	184 211	181 367	178 138	174 462	170 262	165 444	159 892	153 437	145 960	137 430	127 724	116 615	103 935
	5,0	3,3	5,5	1,3	0,5	-0,3	-0,9	-1,0	-1,0	-1,1	-1,3	-1,5	-1,8	-2,1	-2,4	-2,8	-3,4	-4,0	-4,9	-5,8	-7,1	-8,7	-10,9
Valeur capitalisée du Fonds des générations	5 238	5 659	6 944	8 561	10 849	13 675	16 837	20 089	23 433	26 872	30 406	34 038	37 770	41 604	45 542	49 586	53 738	57 999	62 372	66 858	71 460	76 180	81 019
	22,5	8,0	22,7	23,3	26,7	26,0	23,1	19,3	16,6	14,7	13,2	11,9	11,0	10,2	9,5	8,9	8,4	7,9	7,5	7,2	6,9	6,6	6,4

Remarque : Pour chaque indicateur, la première ligne donne le niveau, la deuxième, la variation en pourcentage par rapport à la période précédente.
Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 5

Dépenses budgétaires du Québec : Scénario de statu quo en matière de dépenses (croissance des coûts en soins de santé de 5,2 %), et performance de l'économie sous les attentes

(millions \$)

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Dépenses budgétaires	70 013	72 756	74 134	74 812	77 171	79 814	82 633	86 037	89 363	92 751	96 220	99 823	103 639	107 637	111 819	116 216	120 801	125 558	130 594	135 736	141 047	146 473	152 073
	1,7	3,9	1,9	0,9	3,2	3,4	3,5	4,1	3,9	3,8	3,7	3,7	3,8	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	4,0	3,9	3,9	3,8	3,8
Dépenses de programmes	62 247	64 322	65 704	66 141	68 260	70 910	73 706	76 759	79 963	83 298	86 766	90 416	94 256	98 220	102 305	106 539	110 921	115 434	120 187	125 005	129 945	134 948	140 078
	1,2	3,3	2,1	0,7	3,2	3,9	3,9	4,1	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,1	4,0	4,0	3,9	3,8
Santé	30 105	31 088	32 346	33 219	34 925	36 694	38 530	40 505	42 583	44 743	47 006	49 367	51 862	54 443	57 134	59 952	62 901	65 995	69 289	72 670	76 200	79 820	83 576
	2,6	3,3	4,0	2,7	5,1	5,1	5,0	5,1	5,1	5,1	5,1	5,0	5,1	5,0	4,9	4,9	4,9	4,9	5,0	4,9	4,9	4,8	4,7
Part des revenus budgétaires (en %)	44,6	44,6	45,4	44,7	45,3	45,9	46,5	47,3	48,1	49,0	49,8	50,6	51,4	52,2	53,1	53,9	54,6	55,4	56,2	56,9	57,7	58,5	59,2
Éducation	15 991	16 810	16 963	17 282	17 660	18 102	18 606	19 211	19 856	20 539	21 243	22 018	22 841	23 690	24 540	25 403	26 272	27 119	27 995	28 840	29 645	30 414	31 161
	1,49	5,12	0,9	1,9	2,2	2,5	2,8	3,3	3,4	3,4	3,4	3,7	3,7	3,7	3,6	3,5	3,4	3,2	3,2	3,0	2,8	2,6	2,5
Part des revenus budgétaires (en %)	23,7	24,1	23,8	23,3	22,9	22,6	22,5	22,4	22,4	22,5	22,5	22,6	22,6	22,7	22,8	22,8	22,8	22,8	22,7	22,6	22,5	22,3	22,1
Services sociaux et autres dépenses de programmes	16 151	16 424	16 395	15 640	15 674	16 114	16 571	17 043	17 524	18 016	18 517	19 030	19 553	20 087	20 631	21 184	21 747	22 320	22 903	23 495	24 099	24 714	25 340
	-1,5	1,7	-0,2	-4,6	0,2	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Service de la dette	7 766	8 434	8 430	8 671	8 911	8 904	8 926	9 278	9 400	9 453	9 454	9 407	9 383	9 417	9 514	9 677	9 880	10 124	10 407	10 730	11 102	11 525	11 995
	5,7	8,6	-0,0	2,9	2,8	-0,1	0,2	3,9	1,3	0,6	0,0	-0,5	-0,3	0,4	1,0	1,7	2,1	2,5	2,8	3,1	3,5	3,8	4,1
Résultats nets des organismes consolidés	1 808	1 283	1 844	2 118	2 338	2 914	3 249	3 342	3 436	3 533	3 631	3 732	3 835	3 940	4 047	4 155	4 266	4 379	4 493	4 610	4 728	4 849	4 972
	16,8	-29,0	43,7	14,9	10,4	24,6	11,5	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Surplus/Déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 515	-1 703	-1 065	1 617	2 288	3 051	3 408	3 020	2 546	2 146	1 887	1 528	1 048	505	-98	-750	-1 416	-2 052	-2 725	-3 518	-4 355	-5 142	-5 953
	40,7	-32,3	-37,5	-251,8	43,6	33,3	11,7	-11,4	-15,7	-15,7	-12,1	-19,0	-31,5	-51,8	-119,4	664,8	88,8	44,9	32,8	29,1	23,8	18,1	15,8
Résultats nets du Fonds des générations	-961	-1 121	-1 285	-1 617	-2 288	-2 826	-3 162	-3 020	-2 546	-2 146	-1 887	-1 528	-1 048	-505	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	14,4	16,6	14,6	25,8	41,5	23,5	11,9	-4,5	-15,7	-15,7	-12,1	-19,0	-31,5	-51,8	-100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire	-1 600	-2 824	-2 350	0	0	225	246	0	0	0	0	0	0	0	-98	-750	-1 416	-2 052	-2 725	-3 518	-4 355	-5 142	-5 953
	-39,1	76,5	-16,8	-100,0	0,0	-	9,4	-100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	664,8	88,8	44,9	32,8	29,1	23,8	18,1	15,8
Déficits cumulés	118 106	119 889	124 754	123 160	120 872	117 821	114 412	111 393	108 846	106 700	104 813	103 285	102 237	101 732	101 830	102 580	103 996	106 047	108 773	112 291	116 646	121 788	127 741
	2,5	1,5	4,1	-1,3	-1,9	-2,5	-2,9	-2,6	-2,3	-2,0	-1,8	-1,5	-1,0	-0,5	0,1	0,7	1,4	2,0	2,6	3,2	3,9	4,4	4,9
Actifs non financiers	57 392	61 372	66 407	70 575	73 836	76 653	79 034	81 464	83 944	86 476	89 059	91 696	94 386	97 133	99 936	102 796	105 716	108 695	111 736	114 840	118 008	121 240	124 540
	10,6	6,9	8,2	6,3	4,6	3,8	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7
Dette nette	175 498	181 261	191 161	193 735	194 708	194 474	193 446	192 857	192 791	193 176	193 872	194 980	196 623	198 865	201 766	205 376	209 711	214 743	220 509	227 131	234 654	243 029	252 281
	5,0	3,3	5,5	1,3	0,5	-0,1	-0,5	-0,3	-0,0	0,2	0,4	0,6	0,8	1,1	1,5	1,8	2,1	2,4	2,7	3,0	3,3	3,6	3,8
Valeur capitalisée du Fonds des générations	5 238	5 659	6 944	8 561	10 849	13 675	16 837	19 857	22 403	24 549	26 436	27 965	29 012	29 518	29 518	29 518	29 518	29 518	29 518	29 518	29 518	29 518	29 518
	22,5	8,0	22,7	23,3	26,7	26,0	23,1	17,9	12,8	9,6	7,7	5,8	3,7	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Remarque : Pour chaque indicateur, la première ligne donne le niveau, la deuxième, la variation en pourcentage par rapport à la période précédente.
Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 6
Dépenses budgétaires du Québec : Scénario de croissance des coûts en soins de santé à 4,2 % (100 % des surplus alloués au remboursement de la dette), et performance de l'économie sous les attentes
(millions \$)

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Dépenses budgétaires	70 013	72 756	74 134	74 812	77 171	79 523	82 010	85 033	87 911	90 760	93 595	96 474	99 462	102 513	105 620	108 804	112 058	115 355	118 787	122 183	125 593	128 953	132 307
	1,7	3,9	1,9	0,9	3,2	3,0	3,1	3,7	3,4	3,2	3,1	3,1	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9	3,0	2,9	2,8	2,7	2,6
Dépenses de programmes	62 247	64 322	65 704	66 141	68 260	70 619	73 099	75 803	78 628	81 551	84 572	87 739	91 056	94 459	97 944	101 535	105 230	109 007	112 969	116 950	121 002	125 066	129 198
	1,2	3,3	2,1	0,7	3,2	3,5	3,5	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,3
Santé	30 105	31 088	32 346	33 219	34 652	36 123	37 633	39 252	40 943	42 682	44 489	46 359	48 321	50 332	52 413	54 579	56 831	59 179	61 672	64 206	66 838	69 508	72 256
	2,6	3,3	4,0	2,7	4,3	4,2	4,2	4,3	4,3	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,1	4,2	4,1	4,1	4,0	4,0
Part des revenus budgétaires (en %)	44,6	44,6	45,4	44,7	44,9	45,2	45,5	45,8	46,3	46,7	47,1	47,5	47,9	48,3	48,7	49,0	49,4	49,7	50,0	50,3	50,6	50,9	51,2
Éducation	15 991	16 810	16 963	17 282	17 660	18 102	18 606	19 211	19 856	20 539	21 243	22 018	22 841	23 690	24 540	25 403	26 272	27 119	27 995	28 840	29 645	30 414	31 161
	1,49	5,12	0,9	1,9	2,2	2,5	2,8	3,3	3,4	3,4	3,4	3,7	3,7	3,7	3,6	3,5	3,4	3,2	3,2	3,0	2,8	2,6	2,5
Part des revenus budgétaires (en %)	23,7	24,1	23,8	23,3	22,9	22,6	22,5	22,4	22,4	22,5	22,5	22,6	22,6	22,7	22,8	22,8	22,8	22,8	22,7	22,6	22,5	22,3	22,1
Services sociaux et autres dépenses de programmes	16 151	16 424	16 395	15 640	15 947	16 395	16 860	17 340	17 830	18 330	18 840	19 361	19 894	20 437	20 990	21 553	22 126	22 709	23 302	23 905	24 519	25 144	25 782
	-1,5	1,7	-0,2	-4,6	2,0	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Service de la dette	7 766	8 434	8 430	8 671	8 911	8 904	8 912	9 230	9 283	9 209	9 024	8 735	8 406	8 053	7 676	7 270	6 829	6 348	5 818	5 233	4 591	3 887	3 108
	5,7	8,6	-0,0	2,9	2,8	-0,1	0,1	3,6	0,6	-0,8	-2,0	-3,2	-3,8	-4,2	-4,7	-5,3	-6,1	-7,0	-8,3	-10,1	-12,3	-15,3	-20,0
Résultats nets des organismes consolidés	1 808	1 283	1 844	2 118	2 338	2 914	3 249	3 342	3 436	3 533	3 631	3 732	3 835	3 940	4 047	4 155	4 266	4 379	4 493	4 610	4 728	4 849	4 972
	16,8	-29,0	43,7	14,9	10,4	24,6	11,5	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Surplus/Déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 515	-1 703	-1 065	1 617	2 288	3 342	4 030	4 024	3 998	4 137	4 512	4 877	5 225	5 629	6 102	6 662	7 327	8 151	9 081	10 035	11 098	12 378	13 814
	40,7	-32,3	-37,5	-251,8	43,6	46,0	20,6	-0,2	-0,6	3,5	9,1	8,1	7,1	7,7	8,4	9,2	10,0	11,2	11,4	10,5	10,6	11,5	11,6
Résultats nets du Fonds des générations	-961	-1 121	-1 285	-1 617	-2 288	-2 826	-3 162	-3 252	-3 344	-3 438	-3 534	-3 632	-3 732	-3 834	-3 938	-4 044	-4 152	-4 261	-4 373	-4 486	-4 602	-4 719	-4 839
	14,4	16,6	14,6	25,8	41,5	23,5	11,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire	-1 600	-2 824	-2 350	0	0	516	868	771	654	699	978	1 245	1 493	1 795	2 163	2 618	3 175	3 890	4 709	5 548	6 496	7 658	8 975
	-39,1	76,5	-16,8	-100,0	0,0	-	68,4	-11,2	-15,2	6,9	39,9	27,3	19,9	20,2	20,5	21,0	21,3	22,5	21,0	17,8	17,1	17,9	17,2
Déficits cumulés	118 106	119 889	124 754	123 160	120 872	117 530	113 500	109 476	105 478	101 340	96 828	91 951	86 726	81 097	74 995	68 333	61 006	52 855	43 774	33 739	22 641	10 263	-3 551
	2,5	1,5	4,1	-1,3	-1,9	-2,8	-3,4	-3,5	-3,7	-3,9	-4,5	-5,0	-5,7	-6,5	-7,5	-8,9	-10,7	-13,4	-17,2	-22,9	-32,9	-54,7	-134,6
Actifs non financiers	57 392	61 372	66 407	70 575	73 836	76 653	79 034	81 464	83 944	86 476	89 059	91 696	94 386	97 133	99 936	102 796	105 716	108 695	111 736	114 840	118 008	121 240	124 540
	10,6	6,9	8,2	6,3	4,6	3,8	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7
Dette nette	175 498	181 261	191 161	193 735	194 708	194 183	192 534	190 940	189 422	187 816	185 887	183 647	181 113	178 230	174 931	171 130	166 722	161 550	155 510	148 579	140 648	131 503	120 989
	5,0	3,3	5,5	1,3	0,5	-0,3	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-1,0	-1,2	-1,4	-1,6	-1,9	-2,2	-2,6	-3,1	-3,7	-4,5	-5,3	-6,5	-8,0
Valeur capitalisée du Fonds des générations	5 238	5 659	6 944	8 561	10 849	13 675	16 837	20 089	23 433	26 872	30 406	34 038	37 770	41 604	45 542	49 586	53 738	57 999	62 372	66 858	71 460	76 180	81 019
	22,5	8,0	22,7	23,3	26,7	26,0	23,1	19,3	16,6	14,7	13,2	11,9	11,0	10,2	9,5	8,9	8,4	7,9	7,5	7,2	6,9	6,6	6,4

Remarque : Pour chaque indicateur, la première ligne donne le niveau, la deuxième, la variation en pourcentage par rapport à la période précédente.
Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 7

Dépenses budgétaires du Québec : Scénario de croissance des coûts en soins de santé à 4,2 % (augmentation des dépenses en services sociaux et autres programmes à hauteur de 0,7 point de pourcentage, le reste sert à rembourser la dette)

(millions \$)

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Dépenses budgétaires	70 013	72 756	74 134	74 812	77 171	79 523	82 010	85 120	88 092	91 045	93 998	97 007	100 141	103 356	106 646	110 036	113 518	117 068	120 782	124 488	128 239	131 973	135 736
	1,7	3,9	1,9	0,9	3,2	3,0	3,1	3,8	3,5	3,4	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,1	3,2	3,1	3,0	2,9	2,9
Dépenses de programmes	62 247	64 322	65 704	66 141	68 260	70 619	73 099	75 896	78 824	81 860	85 004	88 305	91 767	95 328	98 984	102 761	106 657	110 652	114 850	119 084	123 407	127 761	132 203
	1,2	3,3	2,1	0,7	3,2	3,5	3,5	3,8	3,9	3,9	3,8	3,9	3,9	3,9	3,8	3,8	3,8	3,7	3,8	3,7	3,6	3,5	3,5
Santé	30 105	31 088	32 346	33 219	34 652	36 123	37 633	39 252	40 943	42 682	44 489	46 359	48 321	50 332	52 413	54 579	56 831	59 179	61 672	64 206	66 838	69 508	72 256
	2,6	3,3	4,0	2,7	4,3	4,2	4,2	4,3	4,3	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,1	4,2	4,1	4,1	4,0	4,0
Part des revenus budgétaires (en %)	44,6	44,6	45,4	44,7	44,9	45,2	45,4	45,7	46,1	46,5	46,9	47,2	47,6	48,0	48,4	48,7	49,0	49,3	49,6	49,9	50,2	50,5	50,7
Éducation	15 991	16 810	16 963	17 282	17 660	18 102	18 606	19 211	19 856	20 539	21 243	22 018	22 841	23 690	24 540	25 403	26 272	27 119	27 995	28 840	29 645	30 414	31 161
	1,49	5,12	0,9	1,9	2,2	2,5	2,8	3,3	3,4	3,4	3,4	3,7	3,7	3,7	3,6	3,5	3,4	3,2	3,2	3,0	2,8	2,6	2,5
Part des revenus budgétaires (en %)	23,7	24,1	23,8	23,3	22,9	22,6	22,4	22,3	22,4	22,4	22,4	22,4	22,5	22,6	22,6	22,7	22,7	22,6	22,5	22,4	22,3	22,1	21,9
Services sociaux et autres dépenses de programmes	16 151	16 424	16 395	15 640	15 947	16 395	16 860	17 433	18 026	18 639	19 272	19 928	20 605	21 306	22 030	22 779	23 554	24 354	25 182	26 039	26 924	27 839	28 786
	-1,5	1,7	-0,2	-4,6	2,0	2,8	2,8	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Service de la dette	7 766	8 434	8 430	8 671	8 911	8 904	8 912	9 224	9 269	9 186	8 993	8 702	8 374	8 028	7 663	7 275	6 861	6 416	5 932	5 404	4 832	4 212	3 533
	5,7	8,6	-0,0	2,9	2,8	-0,1	0,1	3,5	0,5	-0,9	-2,1	-3,2	-3,8	-4,1	-4,5	-5,1	-5,7	-6,5	-7,5	-8,9	-10,6	-12,8	-16,1
Résultats nets des organismes consolidés	1 808	1 283	1 844	2 118	2 338	2 914	3 249	3 342	3 436	3 533	3 631	3 732	3 835	3 940	4 047	4 155	4 266	4 379	4 493	4 610	4 728	4 849	4 972
	16,8	-29,0	43,7	14,9	10,4	24,6	11,5	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Surplus/Déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 515	-1 703	-1 065	1 617	2 288	3 342	4 147	4 179	4 148	4 254	4 564	4 853	5 112	5 413	5 764	6 185	6 692	7 337	8 067	8 792	9 601	10 596	11 714
	40,7	-32,3	-37,5	-251,8	43,6	46,0	24,1	0,8	-0,7	2,6	7,3	6,3	5,3	5,9	6,5	7,3	8,2	9,6	10,0	9,0	9,2	10,4	10,5
Résultats nets du Fonds des générations	-961	-1 121	-1 285	-1 617	-2 288	-2 826	-3 162	-3 252	-3 344	-3 438	-3 534	-3 632	-3 732	-3 834	-3 938	-4 044	-4 152	-4 261	-4 373	-4 486	-4 602	-4 719	-4 839
	14,4	16,6	14,6	25,8	41,5	23,5	11,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire	-1 600	-2 824	-2 350	0	0	516	985	926	804	815	1 030	1 221	1 380	1 578	1 826	2 141	2 540	3 076	3 694	4 306	5 000	5 877	6 875
	-39,1	76,5	-16,8	-100,0	0,0	-	91,0	-5,9	-13,3	1,5	26,3	18,6	13,0	14,4	15,7	17,3	18,6	21,1	20,1	16,6	16,1	17,5	17,0
Déficits cumulés	118 106	119 889	124 754	123 160	120 872	117 530	113 383	109 204	105 057	100 803	96 239	91 385	86 273	80 860	75 096	68 911	62 219	54 882	46 815	38 022	28 421	17 825	6 111
	2,5	1,5	4,1	-1,3	-1,9	-2,8	-3,5	-3,7	-3,8	-4,0	-4,5	-5,0	-5,6	-6,3	-7,1	-8,2	-9,7	-11,8	-14,7	-18,8	-25,3	-37,3	-65,7
Actifs non financiers	57 392	61 372	66 407	70 575	73 836	76 653	79 034	81 464	83 944	86 476	89 059	91 696	94 386	97 133	99 936	102 796	105 716	108 695	111 736	114 840	118 008	121 240	124 540
	10,6	6,9	8,2	6,3	4,6	3,8	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7
Dette nette	175 498	181 261	191 161	193 735	194 708	194 183	192 417	190 669	189 001	187 279	185 298	183 081	180 659	177 993	175 032	171 707	167 935	163 577	158 551	152 862	146 429	139 065	130 651
	5,0	3,3	5,5	1,3	0,5	-0,3	-0,9	-0,9	-0,9	-0,9	-1,1	-1,2	-1,3	-1,5	-1,7	-1,9	-2,2	-2,6	-3,1	-3,6	-4,2	-5,0	-6,1
Valeur capitalisée du Fonds des générations	5 238	5 659	6 944	8 561	10 849	13 675	16 837	20 089	23 433	26 872	30 406	34 038	37 770	41 604	45 542	49 586	53 738	57 999	62 372	66 858	71 460	76 180	81 019
	22,5	8,0	22,7	23,3	26,7	26,0	23,1	19,3	16,6	14,7	13,2	11,9	11,0	10,2	9,5	8,9	8,4	7,9	7,5	7,2	6,9	6,6	6,4

Remarque : Pour chaque indicateur, la première ligne donne le niveau, la deuxième, la variation en pourcentage par rapport à la période précédente.
Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 8

Dépenses budgétaires du Québec : Scénario de croissance des coûts en soins de santé à 4,2 % (100 % des surplus alloués à la réduction du fardeau fiscal)

(millions \$)

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Dépenses budgétaires	70 013	72 756	74 134	74 812	77 171	79 597	82 251	85 501	88 614	91 699	94 776	97 911	101 173	104 517	107 940	111 468	115 096	118 804	122 695	126 601	130 575	134 558	138 607
	1,7	3,9	1,9	0,9	3,2	3,1	3,3	4,0	3,6	3,5	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,2	3,3	3,2	3,1	3,1	3,0
Dépenses de programmes	62 247	64 322	65 704	66 141	68 260	70 619	73 099	75 803	78 628	81 551	84 572	87 739	91 056	94 459	97 944	101 535	105 230	109 007	112 969	116 950	121 002	125 066	129 198
	1,2	3,3	2,1	0,7	3,2	3,5	3,5	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,3
Santé	30 105	31 088	32 346	33 219	34 652	36 123	37 633	39 252	40 943	42 682	44 489	46 359	48 321	50 332	52 413	54 579	56 831	59 179	61 672	64 206	66 838	69 508	72 256
	2,6	3,3	4,0	2,7	4,3	4,2	4,2	4,3	4,3	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,1	4,2	4,1	4,1	4,0	4,0
Part des revenus budgétaires (en %)	44,6	44,6	45,4	44,7	44,9	45,2	45,4	45,7	46,1	46,5	46,9	47,2	47,6	48,0	48,4	48,7	49,0	49,3	49,6	49,9	50,2	50,5	50,7
Éducation	15 991	16 810	16 963	17 282	17 660	18 102	18 606	19 211	19 856	20 539	21 243	22 018	22 841	23 690	24 540	25 403	26 272	27 119	27 995	28 840	29 645	30 414	31 161
	1,49	5,12	0,9	1,9	2,2	2,5	2,8	3,3	3,4	3,4	3,4	3,7	3,7	3,7	3,6	3,5	3,4	3,2	3,2	3,0	2,8	2,6	2,5
Part des revenus budgétaires (en %)	23,7	24,1	23,8	23,3	22,9	22,6	22,4	22,3	22,4	22,4	22,4	22,4	22,5	22,6	22,6	22,7	22,7	22,6	22,5	22,4	22,3	22,1	21,9
Services sociaux et autres dépenses de programmes	16 151	16 424	16 395	15 640	15 947	16 395	16 860	17 340	17 830	18 330	18 840	19 361	19 894	20 437	20 990	21 553	22 126	22 709	23 302	23 905	24 519	25 144	25 782
	-1,5	1,7	-0,2	-4,6	2,0	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Service de la dette	7 766	8 434	8 430	8 671	8 911	8 978	9 152	9 698	9 986	10 148	10 204	10 172	10 116	10 058	9 997	9 933	9 867	9 797	9 725	9 650	9 573	9 492	9 409
	5,7	8,6	-0,0	2,9	2,8	0,8	1,9	6,0	3,0	1,6	0,6	-0,3	-0,5	-0,6	-0,6	-0,6	-0,7	-0,7	-0,7	-0,8	-0,8	-0,8	-0,9
Résultats nets des organismes consolidés	1 808	1 283	1 844	2 118	2 338	2 914	3 249	3 342	3 436	3 533	3 631	3 732	3 835	3 940	4 047	4 155	4 266	4 379	4 493	4 610	4 728	4 849	4 972
	16,8	-29,0	43,7	14,9	10,4	24,6	11,5	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Surplus/Déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 515	-1 703	-1 065	1 617	2 288	3 267	3 906	3 798	3 627	3 600	3 786	3 950	4 081	4 251	4 470	4 753	5 114	5 601	6 155	6 680	7 266	8 011	8 843
	40,7	-32,3	-37,5	-251,8	43,6	42,8	19,6	-2,8	-4,5	-0,7	5,2	4,3	3,3	4,2	5,1	6,3	7,6	9,5	9,9	8,5	8,8	10,3	10,4
Résultats nets du Fonds des générations	-961	-1 121	-1 285	-1 617	-2 288	-2 826	-3 162	-3 252	-3 344	-3 438	-3 534	-3 632	-3 732	-3 834	-3 938	-4 044	-4 152	-4 261	-4 373	-4 486	-4 602	-4 719	-4 839
	14,4	16,6	14,6	25,8	41,5	23,5	11,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire	-1 600	-2 824	-2 350	0	0	441	744	545	282	162	252	318	349	417	532	709	962	1 340	1 782	2 193	2 664	3 292	4 004
	-39,1	76,5	-16,8	-100,0	0,0	-	68,6	-26,7	-48,2	-42,7	55,4	26,2	9,8	19,6	27,5	33,3	35,7	39,2	33,0	23,1	21,4	23,6	21,6
Déficits cumulés	118 106	119 889	124 754	123 160	120 872	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404	122 404
	2,5	1,5	4,1	-1,3	-1,9	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actifs non financiers	57 392	61 372	66 407	70 575	73 836	76 653	79 034	81 464	83 944	86 476	89 059	91 696	94 386	97 133	99 936	102 796	105 716	108 695	111 736	114 840	118 008	121 240	124 540
	10,6	6,9	8,2	6,3	4,6	3,8	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7
Dette nette	175 498	181 261	191 161	193 735	194 708	199 057	201 438	203 868	206 348	208 880	211 463	214 100	216 790	219 537	222 340	225 200	228 120	231 099	234 140	237 244	240 412	243 644	246 944
	5,0	3,3	5,5	1,3	0,5	2,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,4
Valeur capitalisée du Fonds des générations	5 238	5 659	6 944	8 561	10 849	13 675	16 837	20 089	23 433	26 872	30 406	34 038	37 770	41 604	45 542	49 586	53 738	57 999	62 372	66 858	71 460	76 180	81 019
	22,5	8,0	22,7	23,3	26,7	26,0	23,1	19,3	16,6	14,7	13,2	11,9	11,0	10,2	9,5	8,9	8,4	7,9	7,5	7,2	6,9	6,6	6,4

Remarque : Pour chaque indicateur, la première ligne donne le niveau, la deuxième, la variation en pourcentage par rapport à la période précédente.
Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 9

Dépenses budgétaires du Québec : Scénario de croissance des coûts en soins de santé à 4,2 % (50 % des surplus alloués au remboursement de la dette, 50 % alloués à la réduction du fardeau fiscal)

(millions \$)

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Dépenses budgétaires	70 013	72 756	74 134	74 812	77 171	79 532	82 129	85 301	88 334	91 341	94 341	97 396	100 574	103 831	107 162	110 591	114 114	117 708	121 472	125 241	129 064	132 883	136 750
	1,7	3,9	1,9	0,9	3,2	3,1	3,3	3,9	3,6	3,4	3,3	3,2	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,1	3,2	3,1	3,1	3,0	2,9
Dépenses de programmes	62 247	64 322	65 704	66 141	68 260	70 619	73 099	75 803	78 628	81 551	84 572	87 739	91 056	94 459	97 944	101 535	105 230	109 007	112 969	116 950	121 002	125 066	129 198
	1,2	3,3	2,1	0,7	3,2	3,5	3,5	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,3
Santé	30 105	31 088	32 346	33 219	34 652	36 123	37 633	39 252	40 943	42 682	44 489	46 359	48 321	50 332	52 413	54 579	56 831	59 179	61 672	64 206	66 838	69 508	72 256
	2,6	3,3	4,0	2,7	4,3	4,2	4,2	4,3	4,3	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,1	4,2	4,1	4,1	4,0	4,0
Part des revenus budgétaires (en %)	44,6	44,6	45,4	44,7	44,9	45,2	45,4	45,7	46,1	46,5	46,9	47,2	47,6	48,0	48,4	48,7	49,0	49,3	49,6	49,9	50,2	50,5	50,7
Éducation	15 991	16 810	16 963	17 282	17 660	18 102	18 606	19 211	19 856	20 539	21 243	22 018	22 841	23 690	24 540	25 403	26 272	27 119	27 995	28 840	29 645	30 414	31 161
	1,49	5,12	0,9	1,9	2,2	2,5	2,8	3,3	3,4	3,4	3,4	3,7	3,7	3,7	3,6	3,5	3,4	3,2	3,2	3,0	2,8	2,6	2,5
Part des revenus budgétaires (en %)	23,7	24,1	23,8	23,3	22,9	22,6	22,4	22,3	22,4	22,4	22,4	22,4	22,5	22,6	22,6	22,7	22,7	22,6	22,5	22,4	22,3	22,1	21,9
Services sociaux et autres dépenses de programmes	16 151	16 424	16 395	15 640	15 947	16 395	16 860	17 340	17 830	18 330	18 840	19 361	19 894	20 437	20 990	21 553	22 126	22 709	23 302	23 905	24 519	25 144	25 782
	-1,5	1,7	-0,2	-4,6	2,0	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Service de la dette	7 766	8 434	8 430	8 671	8 911	8 913	9 031	9 498	9 707	9 791	9 769	9 657	9 518	9 372	9 218	9 056	8 884	8 701	8 503	8 290	8 062	7 817	7 552
	5,7	8,6	-0,0	2,9	2,8	0,0	1,3	5,2	2,2	0,9	-0,2	-1,1	-1,4	-1,5	-1,6	-1,8	-1,9	-2,1	-2,3	-2,5	-2,8	-3,0	-3,4
Résultats nets des organismes consolidés	1 808	1 283	1 844	2 118	2 338	2 914	3 249	3 342	3 436	3 533	3 631	3 732	3 835	3 940	4 047	4 155	4 266	4 379	4 493	4 610	4 728	4 849	4 972
	16,8	-29,0	43,7	14,9	10,4	24,6	11,5	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Surplus/Déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 515	-1 703	-1 065	1 617	2 288	3 333	4 028	3 998	3 906	3 957	4 221	4 465	4 679	4 937	5 249	5 630	6 097	6 698	7 377	8 040	8 776	9 686	10 699
	40,7	-32,3	-37,5	-251,8	43,6	45,6	20,8	-0,8	-2,3	1,3	6,7	5,8	4,8	5,5	6,3	7,3	8,3	9,9	10,1	9,0	9,2	10,4	10,5
Résultats nets du Fonds des générations	-961	-1 121	-1 285	-1 617	-2 288	-2 826	-3 162	-3 252	-3 344	-3 438	-3 534	-3 632	-3 732	-3 834	-3 938	-4 044	-4 152	-4 261	-4 373	-4 486	-4 602	-4 719	-4 839
	14,4	16,6	14,6	25,8	41,5	23,5	11,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5
Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire	-1 600	-2 824	-2 350	0	0	507	866	745	562	519	687	833	947	1 103	1 310	1 586	1 945	2 436	3 004	3 554	4 174	4 967	5 860
	-39,1	76,5	-16,8	-100,0	0,0	-	70,8	-13,9	-24,7	-7,5	32,3	21,2	13,8	16,5	18,8	21,0	22,6	25,3	23,3	18,3	17,5	19,0	18,0
Déficits cumulés	118 106	119 889	124 754	123 160	120 872	119 941	118 598	117 266	115 964	114 645	113 238	111 750	110 190	108 544	106 794	104 918	102 886	100 653	98 194	95 514	92 589	89 360	85 794
	2,5	1,5	4,1	-1,3	-1,9	-0,8	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,2	-1,3	-1,4	-1,5	-1,6	-1,8	-1,9	-2,2	-2,4	-2,7	-3,1	-3,5	-4,0
Actifs non financiers	57 392	61 372	66 407	70 575	73 836	76 653	79 034	81 464	83 944	86 476	89 059	91 696	94 386	97 133	99 936	102 796	105 716	108 695	111 736	114 840	118 008	121 240	124 540
	10,6	6,9	8,2	6,3	4,6	3,8	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7
Dette nette	175 498	181 261	191 161	193 735	194 708	196 594	197 632	198 730	199 908	201 120	202 297	203 445	204 576	205 677	206 730	207 714	208 601	209 348	209 930	210 354	210 596	210 601	210 334
	5,0	3,3	5,5	1,3	0,5	1,0	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1
Valeur capitalisée du Fonds des générations	5 238	5 659	6 944	8 561	10 849	13 675	16 837	20 089	23 433	26 872	30 406	34 038	37 770	41 604	45 542	49 586	53 738	57 999	62 372	66 858	71 460	76 180	81 019
	22,5	8,0	22,7	23,3	26,7	26,0	23,1	19,3	16,6	14,7	13,2	11,9	11,0	10,2	9,5	8,9	8,4	7,9	7,5	7,2	6,9	6,6	6,4

Remarque : Pour chaque indicateur, la première ligne donne le niveau, la deuxième, la variation en pourcentage par rapport à la période précédente.
Source : Le Conference Board du Canada.



3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
4^e étage, bur. 4.311
Montréal (Québec) H3T 2A7
Tél. : 514-340-6449
institutduquebec.ca



Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

PUBLICATION : 6948
PRIX : Gratuite